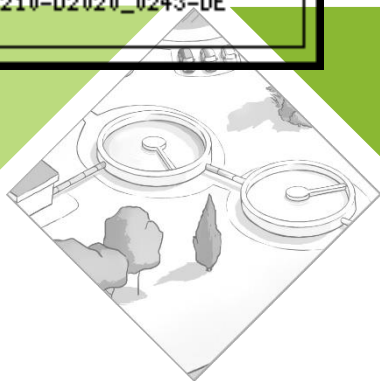


AR PREFECTURE

016-200070514-20201210-D2020_0243-DE

Regu le 18/12/2020



RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE

DU SERVICE PUBLIC

Assainissement collectif

GRAND COGNAC

Exercice 2019

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2019 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.

Document établi par

CHARENTE
eaux
ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS



Sommaire

PRIX & QUALITE	0
DU SERVICE PUBLIC	0
1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Cadre contractuel	4
1.2.1. Les contrats	4
1.2.2. Les avenants	5
1.3. Prestations assurées dans le cadre du service	5
1.4. Nombre d'abonnés et population desservie	6
1.5. Volumes facturés	10
1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	13
1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	14
1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées	16
1.9. Boues et sous-produits de l'épuration (D203.0)	18
2. Tarification de l'assainissement et recettes du service	20
2.1. Modalités de tarification	20
2.1.1. Fixation des tarifs en vigueur	20
2.1.2. Tarifs domestiques	20
2.2. Facture d'assainissement type	33
2.3. Recettes	42
3. Indicateurs de performance	50
3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	50
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	51
3.3. Conformités : collecte des effluents (P203.3), équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3), performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	54
3.4. Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (P254.3)	57
3.5. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	59
3.6. Taux de débordements dans les locaux des usagers	61
3.7. Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	62
3.8. Renouvellement des réseaux	63
3.9. Indice de connaissance des rejets (255.3)	64
3.10. Durée d'extinction de la dette	66
3.11. Taux d'impayés	66

3.12.	Taux de réclamations	68
4.	Financement des investissements	70
4.1.	Montants financiers	70
4.2.	État de la dette du service	71
4.3.	Amortissements	71
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service	72
4.5.	Programmes pluriannuels de travaux adoptés	72
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'assainissement	73
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	73
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	74
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	75
6.1.	A l'échelle du territoire de Grand-Cognac	75
6.2.	A l'échelle des entités de gestion	0

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

- La Communauté d'Agglomération de GRAND COGNAC regroupe les communes de : AMBLEVILLE, ANGEAC-CHAMPAGNE, ANGEAC-CHARENTE, ARS, BASSAC, BIRAC, BONNEUIL, BOURG-CHARENTE, BOUTEVILLE, BOUTIERS-SAINT-TROJAN, BRÉVILLE, CHAMPMILLON, CHASSORS, CHÂTEAUBERNARD, CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE, CHERVES-RICHEMONT, COGNAC, CRITEUIL-LA-MAGDELEINE, FLEURAC, FOUSSIGNAC, GENSAC-LA-PALLUE, GENTÉ, GIMEUX, MAINXE-GONDEVILLE, HIRSAC, HOULETTE, JARNAC, JAVREZAC, JUILLAC-LE-COQ, JULIENNE, LIGNIÈRES-SONNEVILLE, LOUZAC-SAINT-ANDRÉ, BELLEVIGNE, MÉRIGNAC, MERPINS, MESNAC, LES MÉTAIRIES, MOSNAC, MOULIDARS, NERCILLAC, RÉPARSAC, GRAVES-SAINT-AMANT, SAINT-BRICE, SAINT-FORT-SUR-LE-NÉ, SAINT-LAURENT-DE-COGNAC, SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES, SAINT-PREUIL, SAINTE-SÉVÈRE, SAINT-SIMEUX, SAINT-SIMON, SAINT-SULPICE-DE-COGNAC, SALLES-D'ANGLES, SEGONZAC, SIGOGNE, TRIAC-LAUTRAIT, VERRIÈRES, VIBRAC
- Modes de gestion :**

La compétence d'assainissement collectif de la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac est découpée selon les entités de gestion suivantes :

Entité de gestion	Mode de gestion
Ars	Régie avec prestation de service
Boutiers St Trojan	
Bréville	
Chassors	
Foussignac	
Gensac la Pallue	
Gimeux	
Houlette	
Les Métaïries	
Louzac St André	
Mérignac	
Mesnac	
Nercillac	
Segonzac	
Genté (Ex SIAEPA de Salles d'Angles)	
Saint Fort sur le Né (Ex SIAEPA de Salles d'Angles)	
Salles d'Angles (Ex SIAEPA de Salles d'Angles)	

Entité de gestion	Mode de gestion
Saint Laurent de Cognac	
Sigogne	
Vibrac-Saint Simon (yc Graves Saint Amant – Ex SMAEPA de Chateauneuf)	
Bourg Charente (Ex SMER de Segonzac)	
Julienne (Ex SMER de Segonzac)	
Mainxe-Gondeville (Ex SMER de Segonzac)	
Saint Même les Carrières (Ex SMER de Segonzac)	
Triac Lautrait	
Chateauneuf sur Charente	Concession de service
Cherves-Richemont	Concession de service
Hiersac	Concession de service
Jarnac	Concession de service
Lignières Sonnevile	Concession de service
« SIEAAC » (Ex SIEAAC puis Cognac à compter du 01/01/2020)	Concession de service

1.2. Cadre contractuel

1.2.1. Les contrats

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
SIEAAC				
SIEAAC VEOLIA 2008	VEOLIA	Affermage	1/01/2008	31/12/2019
Cognac (Ex SIEAAC et Boutiers Saint Trojan)				
Cognac – SAUR - 2020	SAUR	Affermage	1/01/2020	31/12/2029
Hiersac				
Hiersac SAUR 2016	SAUR	Affermage	1/01/2016	31/12/2021
Jarnac				
Jarnac AGUR 2016	AGUR	Affermage	1/01/2016	31/12/2027
Lignières Sonnevile				
Lignières Sonnevile SAUR 2013	SAUR	Affermage	1/01/2013	31/12/2024
Chateauneuf sur Charente				
Chateauneuf SAUR 2014	SAUR	Affermage	1/01/2014	31/12/2025
Cherves-Richemont				
Cherves Richemont VEOLIA 2017	VEOLIA	Affermage	1/01/2017	31/12/2026
Ars, Boutiers St Trojan, Bréville, Chassors, Foussignac, Gensac la Pallue, Gimeux, Houlette, Les Métairies, Louzac St André, Mérignac, Mesnac, Nercillac, Segonzac, Genté, St Fort sur le Né, Salles d'Angles, Saint Laurent de Cognac, Sigogne, Vibrac-Saint Simon, Bourg Charente, Julienne, Gondeville-Mainxe, Saint Même les Carrières, Triac-Lautrait				
GRAND COGNAC VEOLIA 2019	VEOLIA	Régie avec une prestation de service	11/07/2019	10/07/2021

1.2.2. Les avenants

Avenant	Date d'effet	Objet
SIEAAC VEOLIA 2008 (SIEAAC)		
Avenant 1	1/01/2014-	Intégration au périmètre de l'affermage de 16 nouveaux postes de relèvement et unité de production d'eau industrielle à la station d'épuration, Modification de la rémunération du délégataire auprès des usagers
Avenant 2	1/07/2017-	Intégration de la commune de Javrezac-modification du périmètre affermé- suppression du tarif pour le traitement des EU de Javrezac
Avenant 3	17/10/2018-	Formalisation du changement de collectivité-intégration de nouveaux ouvrages-évolutions financières- substitution d'indice- adaptation suite à assujettissement à la TVA_Modification tarif de base
Lignières Sonnevile SAUR 2013 (Lignières Sonnevile)		
Avenant 1	5/01/2016-	Intégration d'une nouvelle station d'épuration dans le périmètre de délégation, nouveaux tarifs de base
Chateaufort SAUR 2014 (Chateaufort sur Charente)		
Avenant 1	1/01/2018-	Intégration de construire sans détruire, loi Brottes-impayés, nouveau tarif de base, substitution d'indices et complément au bordereau des prix
Hiersac SAUR 2016 (Hiersac)		
Avenant 1	1/01/2018-	Intégration nouvelle station, lissage du curage des boues
Jarnac AGUR 2016 (Jarnac)		
Avenant 1	8/10/2018-	Changement collectivité, modification exploitation, mise en place nouveaux équipements

1.3. Prestations assurées dans le cadre du service

La répartition des missions entre la collectivité et son exploitant sont les suivantes :

Partie	Tâche	Commentaire
Affermage		
Collectivité	Renouvellement	des clôtures, des collecteurs, des postes de relèvement, des stations d'épuration
Exploitant	Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
	Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
	Mise en service	assainissement collectif
	Entretien	des branchements, des clôtures, des collecteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, des postes de relèvement, des stations d'épuration
	Renouvellement	des collecteurs <6m, des équipements électromécaniques
	Prestations particulières	curage hydrodynamique, traitement des boues
Prestation de service		

Partie	Tâche	Commentaire
Affermage		
Collectivité	Renouvellement	des clôtures, des collecteurs, des collecteurs <6m, des équipements électromécaniques, des postes de relèvement, des stations d'épuration
	Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, fourniture d'eau, d'électricité, des liaisons téléphoniques, surveillance en premier niveau et entretien courant des installations
	Mise en service	assainissement collecte
	Prestations particulières	traitement des boues
Exploitant	Gestion du service Entretien	Service d'astreintes 24/24 y compris interventions, hors heures ouvrés où la collectivité intervient de premier niveau Hydrocurage annuel de 10% du linéaire de réseau (19km), Hydrocurage des postes de relèvement, Curage annuel préventif sur 150 postes, nettoyage annuel de 65 micro postes (Bréville), Interventions de débouchages des réseaux
	Prestations particulières	Contrôle réglementaire annuel des armoires électriques

1.4. Nombre d'abonnés et population desservie

En 2019, le service public d'assainissement collectif a desservi 23 789 abonnés représentant une population de 50 920 habitants ⁽¹⁾ (soit 2,14 habitants/abonné).

Nombre total d'abonnés en 2018	23 647 abonnés
Nombre total d'abonnés en 2019	23 789 abonnés
Variation en %	0,606 %

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 42,81 abonnés/km pour l'année 2019.

En 2019, la population desservie est la suivante :

Entité de gestion	Habitants desservis 2018	Habitants desservis 2019
Ars	695	729
Boutiers St Trojan	1 501	1499
Bréville	167	167
Chassors	1 140	1 072
Chateaufort sur Charente	3 603	3 603
Cherves-Richemont	1 328	1 314
Foussignac	593	568

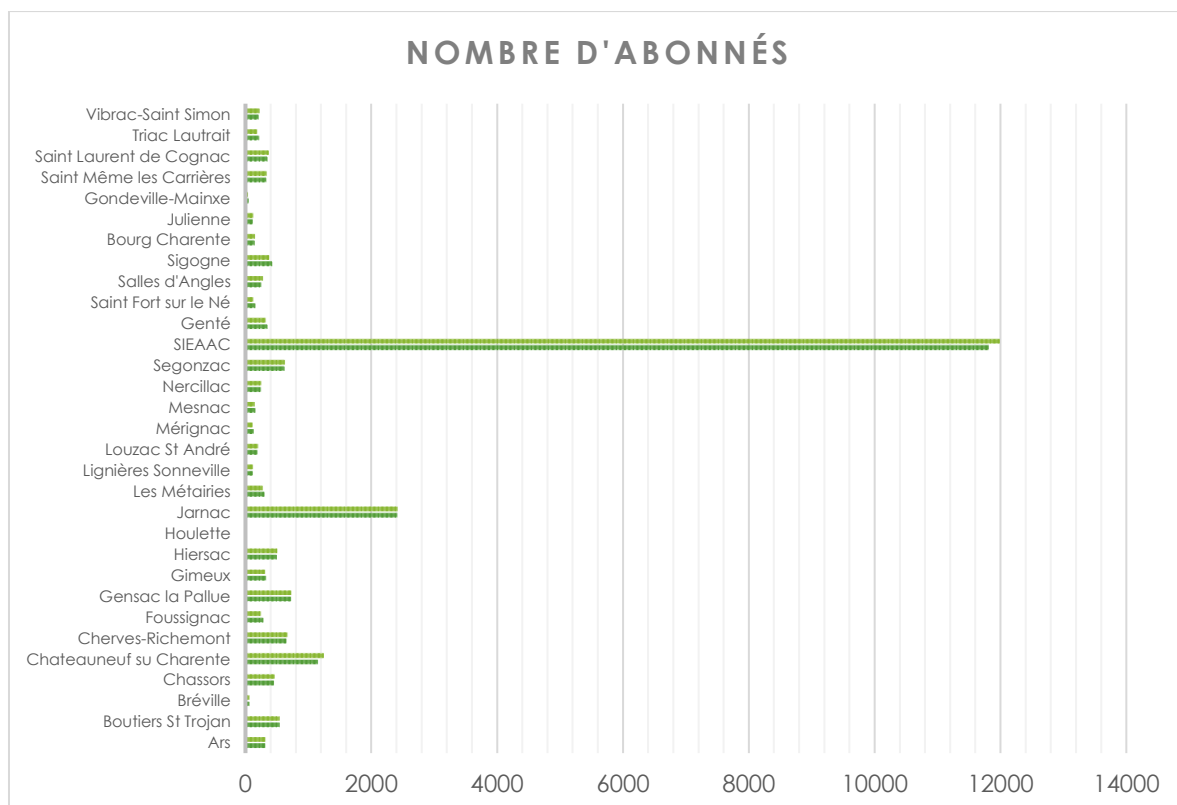
¹ Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Gensac la Pallue	1 468	1 590
Gimeux	683	725
Hiersac	1 049	1 049
Houlette	10	10
Jarnac	4 612	4 612
Les Métairies	713	633
Lignières Sonnevile	617	617
Louzac St André	520	520
Mérignac	330	262
Mesnac	375	338
Nercillac	555	584
Segonzac	1 050	1 050
SIEAAC	24 094	24 181
Genté	1 998	741
Saint Fort sur le Né		285
Salles d'Angles		637
Sigogne	770	872
Bourg Charente	1 435	343
Julienne		292
Gondeville-Mainxe		106
Saint Même les Carrières		777
Saint Laurent de Cognac	750	853
Triac Lautrait	491	426
Vibrac-Saint Simon	358	465
Global	50 905	50 920

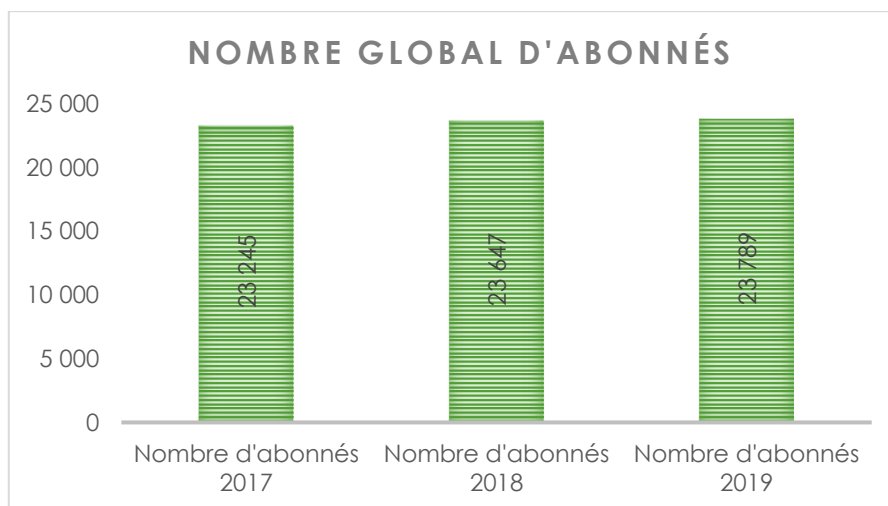
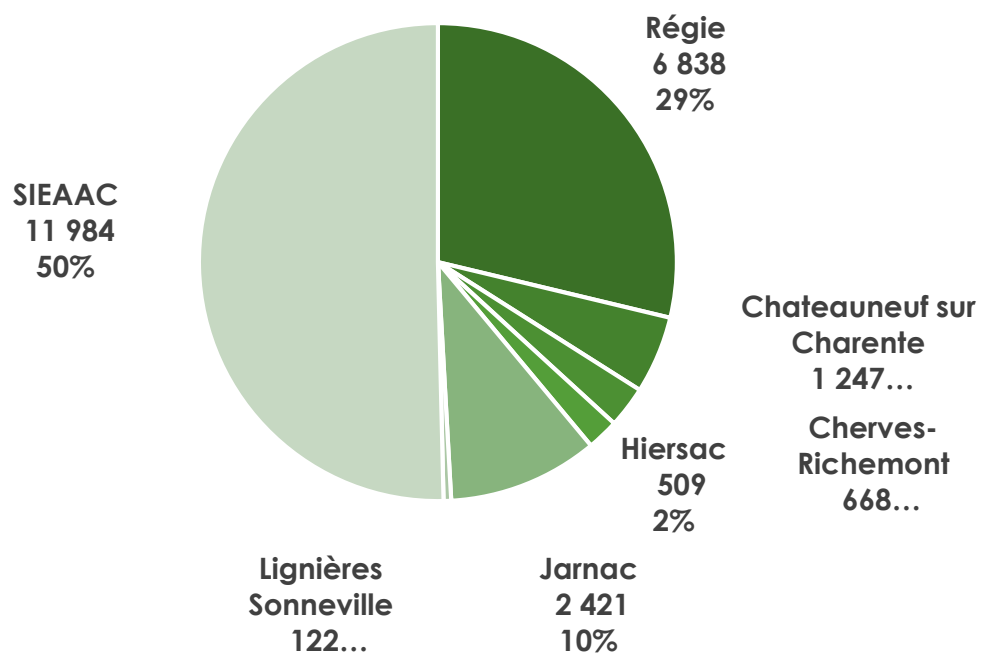
En 2019, les abonnés du service sont répartis selon :

Entité de gestion	Nombre d'abonnés 2018	Nombre d'abonnés 2019	Variation
Ars	320	317	-0,95%
Boutiers St Trojan	541	540	-0,19%
Bréville	66	66	0,00%
Chassors	456	466	2,15%
Chateaufneuf sur Charente	1155	1247	7,38%
Cherves-Richemont	656	668	1,80%
Foussignac	285	247	-15,38%
Gensac la Pallue	725	730	0,68%
Gimeux	329	315	-4,44%
Hiersac	497	509	2,36%
Houlette	3	3	0,00%

Jarnac	2415	2421	0,25%
Les Métairies	303	275	-10,18%
Lignières Sonnevile	122	122	0,00%
Louzac St André	190	201	5,47%
Mérignac	135	114	-18,42%
Mesnac	155	147	-5,44%
Nercillac	246	254	3,15%
Segonzac	621	624	0,48%
SIEAAC	11808	11984	1,47%
Genté	350	322	-8,70%
Saint Fort sur le Né	158	124	-27,42%
Salles d'Angles	250	277	9,75%
Sigogne	424	379	-11,87%
Bourg Charente	148	149	0,67%
Julienne	122	127	3,94%
Gondeville-Mainxe	53	46	-15,22%
Saint Même les Carrières	335	338	0,89%
Saint Laurent de Cognac	351	371	5,39%
Triac Lautrait	218	185	-17,84%
Vibrac-Saint Simon	210	221	0,00%
Global	23 647	23 789	0,56%

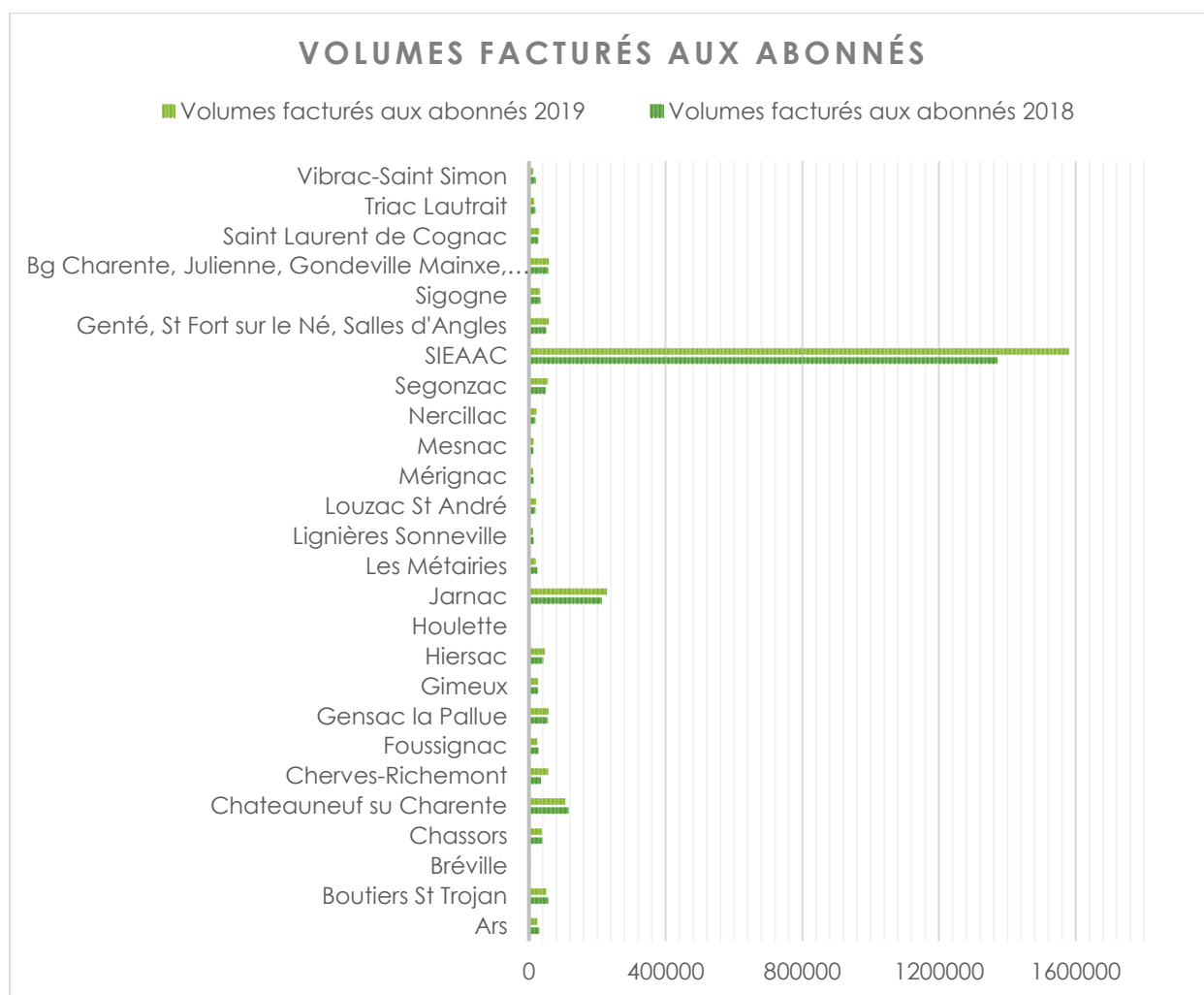


Répartition des abonnés par service



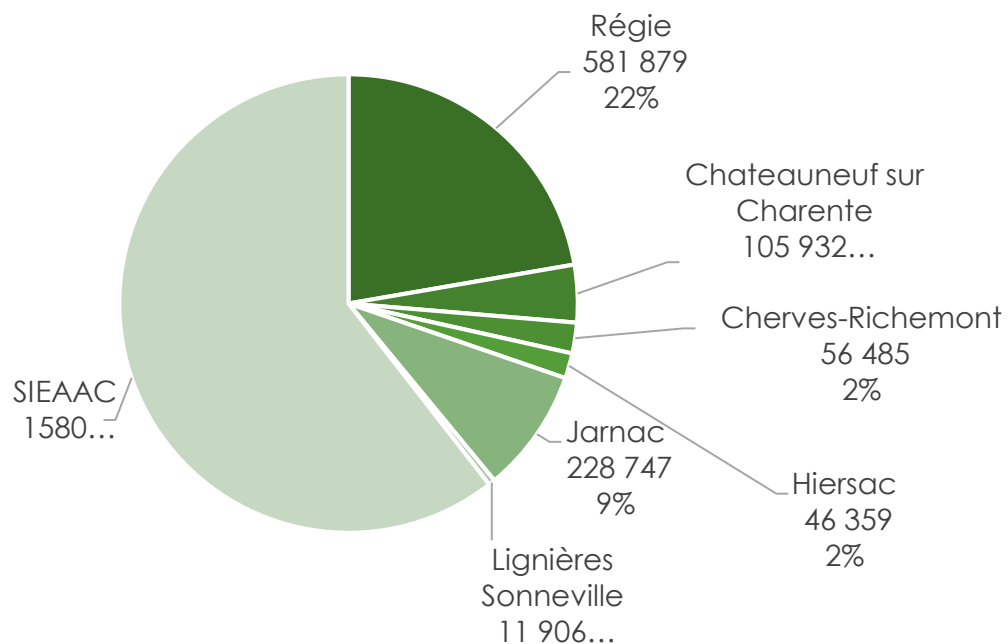
1.5. Volumes facturés

	Volumes facturés en 2018 (m3)	Volumes facturés en 2019 (m3)	Variation en %
Abonnés domestiques (1 ²)	2 383 025	2 611 952	8,76
Total des volumes facturés aux abonnés (sur 365 j)	2 383 025	2 611 952	8,76

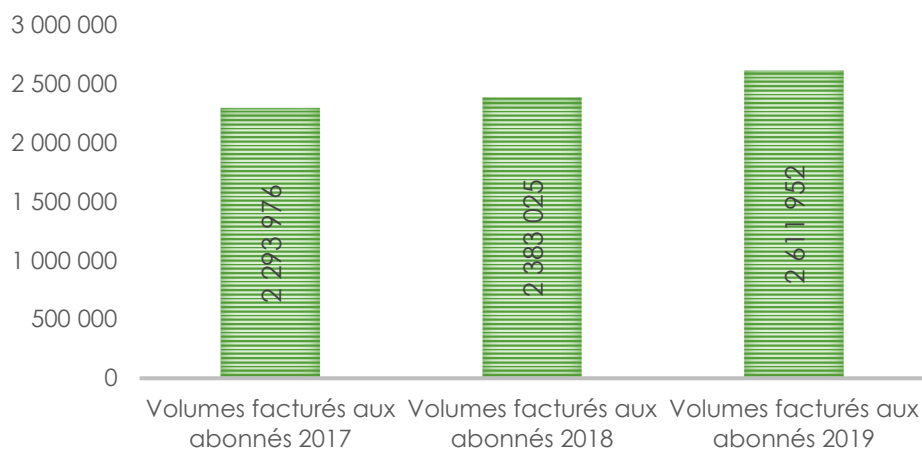


² Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Répartition des volumes par service



EVOLUTION DU VOLUME GLOBAL FACTURÉ AUX ABONNÉS



Détail de la répartition des volumes facturés :

Entité de gestion	Volumes facturés aux abonnés 2018	Volumes facturés aux abonnés 2019	Variation
Ars	30 520	24 491	-24,62%
Boutiers St Trojan	56 532	51 305	-10,19%
Bréville	3 230	4 903	34,12%
Chassors	40 557	40 040	-1,29%
Chateauneuf sur Charente	116 083	105 932	-9,58%
Cherves-Richemont	35 117	56 485	37,83%
Foussignac	28 708	24 421	-17,55%
Gensac la Pallue	55 150	56 968	3,19%
Gimeux	27 158	26 844	-1,17%
Hiersac	41 595	46 359	10,28%
Houlette	0	0	
Jarnac	213 375	228 747	6,72%
Les Métairies	24 321	19 568	-24,29%
Lignières Sonnevillle	14 855	11 906	-24,77%
Louzac St André	18 950	20 865	9,18%
Mérignac	14 430	12 438	-16,02%
Mesnac	13 360	14 524	8,01%
Nercillac	18 850	21 321	11,59%
Segonzac	50 170	55 148	9,03%
SIEAAC	1 371 618	1 580 644	13,22%
Genté	51 840	26 954	
Saint Fort sur le Né		7 406	
Salles d'Angles		23 542	
Sigogne		32 976	-1,10%
Bourg Charente	56 250	17 841	
Julienne		10 589	
Gondeville-Mainxe		3 968	
Saint Même les Carrières		25 401	
Saint Laurent de Cognac	27 850	31 250	10,88%
Triac Lautrait	19 290	16 246	-18,74%
Vibrac-Saint Simon	19 876	12 870	-54,44%
Global	2 383 025	2 611 952	8,76%

1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de **26** en 2019 (26 en 2018)

Entité de gestion	Nombre d'autorisations 2018	Nombre d'autorisations 2019
Ars	0	0
Boutiers St Trojan	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0	0
Chateaufort sur Charente	0	0
Cherves-Richemont	0	0
Foussignac	1	1
Gensac la Pallue	0	0
Gimeux	0	0
Hiersac	0	0
Houlette	0	0
Jarnac	2	2
Les Métairies	0	0
Lignières Sonnevillie	0	0
Louzac St André	0	0
Mérignac	0	0
Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	0	0
SIEAAC	23	23
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0
Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Même les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0
Triac Lautrait	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0
Global	26	26

1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué (hors branchements) de :

- 555,54 km de réseau séparatif d'eaux usées,

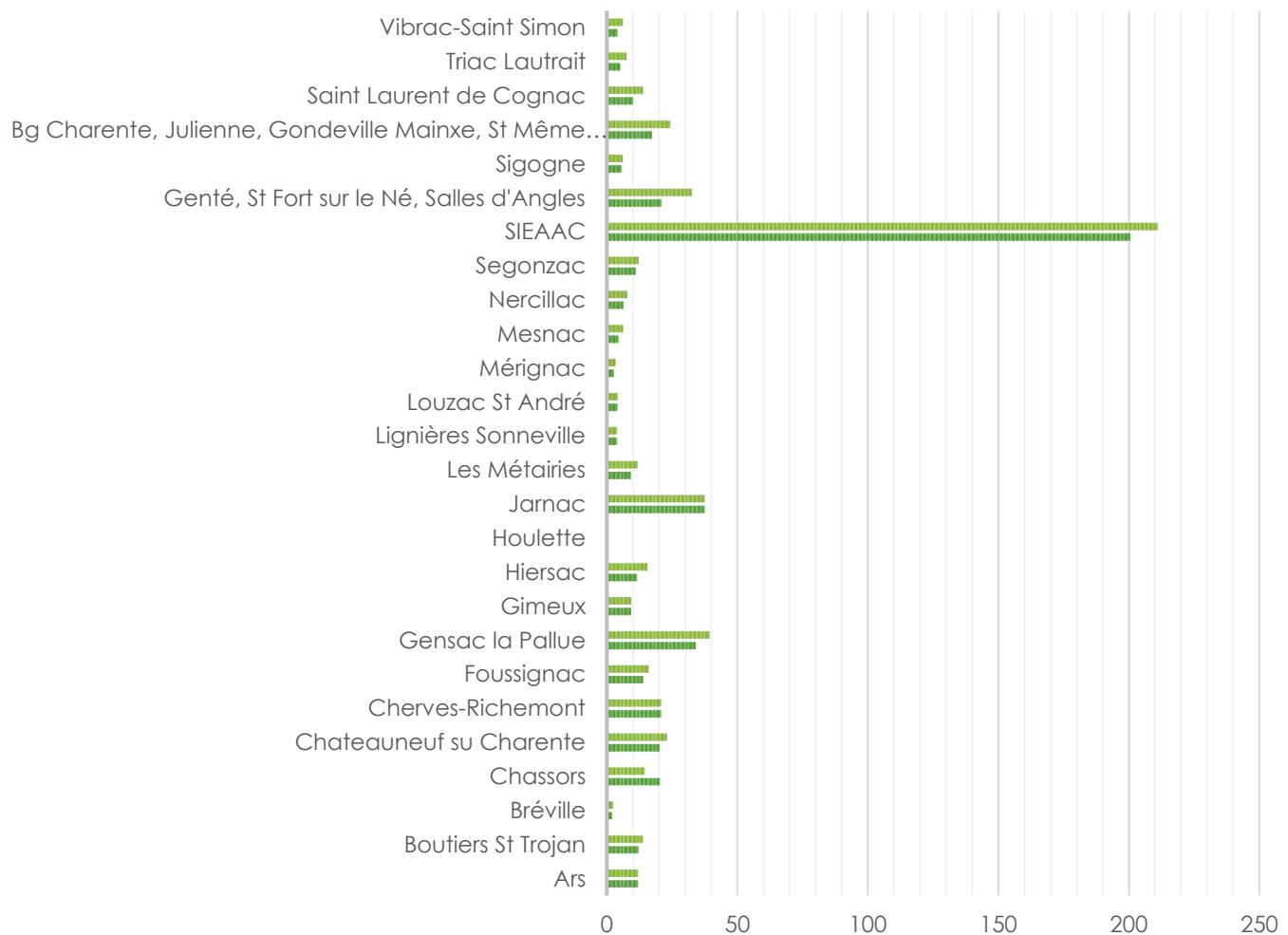
Soit un linéaire de collecte total de 555,54 km (498,79 km en 2018).

En 2019, les linéaires de réseau de la Régie sont actualisés en prenant en compte les réseaux gravitaires et sous pression.

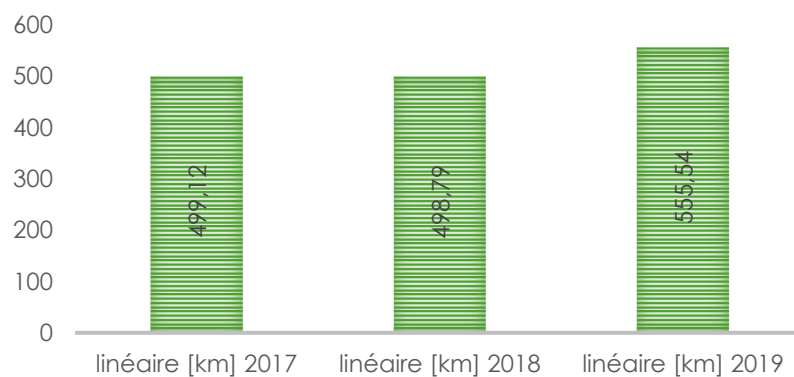
En 2019, le linéaire de réseau est réparti selon :

Entité de gestion	linéaire [km] 2018	linéaire [km] 2019	Variation
Ars	11,883	11,883	0,00%
Boutiers St Trojan	12	13,789	12,97%
Bréville	2	2,356	15,11%
Chassors	20,27	14,526	-39,54%
Chateauneuf sur Charente	20,206	23,017	12,21%
Cherves-Richemont	20,794	20,794	0,00%
Foussignac	13,9	16,096	13,64%
Gensac la Pallue	34	39,38	13,66%
Gimeux	9,24	9,24	0,00%
Hiersac	11,61	15,604	0,00%
Houlette	0,15	0,15	100,00%
Jarnac	37,58	37,59	0,00%
Les Métairies	9,2	11,817	22,15%
Lignières Sonnevile	3,874	3,874	0,00%
Louzac St André	4	4,092	2,25%
Mérignac	2,6	3,48	25,29%
Mesnac	4,4	6,333	30,52%
Nercillac	6,5	7,856	17,26%
Segonzac	11	12,138	9,38%
SIEAAC	200,554	210,902	4,91%
Genté	20,865	17,857	
Saint Fort sur le Né		6,412	
Salles d'Angles		8,244	
Sigogne	5,6	6,137	8,75%
Bourg Charente	17,35	7,225	
Julienne		4,107	
Gondeville-Mainxe		1,067	
Saint Même les Carrières		11,9	
Saint Laurent de Cognac	10,084	13,884	27,37%
Triac Lautrait	5,15	7,54	31,70%
Vibrac-Saint Simon	3,982	6,249	36,28%
Global	498,79	555,54	2,96%

LINÉAIRE DU RÉSEAU [KM]



LINÉAIRE GLOBAL DU RÉSEAU [KM]



1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Caractéristiques générales des stations :

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH (1)	Soumise à	Milieu récepteur du rejet
Ars					
Station d'épuration communale	0516018V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	AM du 21 juillet 2015	marais
Bréville					
Station d'épuration "Le Bourg"	0516060V001	Traitement biologique par filtre planté	160	APS	La Soloire
Chassors					
Station d'épuration "LE BOURG"	0516088V002	Traitement biologique par lagunage naturel	300	AM de 21 juillet 2015	Fossé puis La Soloire
Station d'épuration "LES 6 CHEMINS"	0516088V001	Traitement biologique par lagunage naturel	520	AM du 21 juillet 2015	Fossé puis La Soloire
Chateaufort sur Charente					
station d'épuration communale	0516090V005	Traitement biologique par boues activées / Lits à macrophytes	4 700	AP du 05/10/2011	La Charente
Cherves-Richemont					
Station d'épuration "LE BOURG"	0516097V007	Traitement biologique par boues activées	1 000	AM 21 juillet 2015	L'Antenne
Station d'épuration "QUARTIER ORLUT"	0516097V006	Traitement biologique par lagunage naturel	300	AM 21 juillet 2015	Le Fossé du Roi
Gensac La Pallue					
Station d'épuration communale	0516150V001	Traitement biologique par filtre planté	1 700	AM du 21 juillet 2015	La Pallue
Gimeux					
Station d'épuration communale	0516152V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	AP du 01/06/2006	Noue
Hiersac					
Station d'épuration communale Bourg	0516077V001	Filtres plantés de roseaux	1 300	AP du 07/10/2016	Infiltration puis fossé
Houlette					
Station d'épuration communale	0516165V001	Traitement biologique par filtre à sable	20	AM du 21 juillet 2015	Infiltration
Jarnac					
Station d'épuration communale	0516167V002	Traitement biologique par boues activées	9 000	APS du 08/03/2010	La Charente
Lignières Sonnevile					

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH (1)	Soumise à	Milieu récepteur du rejet
Station d'épuration "Le Bourg"	0516186V002	Traitement biologique par filtre planté	300	AP du 27/02/2015	Infiltration ou Le Collinaud selon période
Louzac St André					
Station d'épuration communale	0516193V002	Traitement biologique par filtre planté	800	AP du 01/12/2011	Infiltration (Noues)
Mérignac					
Station d'épuration communale	0516216V002	Traitement biologique par filtre planté	700	AP du 10/06/2016	Infiltration
Mesnac					
Station d'épuration "LE BOURG"	0516218V001	Traitement biologique par lagunage naturel	100	AM du 21 juillet 2015	Le fossé du Roi
Station d'épuration nouvelle VIGNOLLES	0516218V003	Traitement biologique par filtre planté	400	APS du 20/10/2016	Le fossé du Roi, Noues d'infiltration
Nercillac					
Station d'épuration communale (Nercillac)	0516243V002	Traitement biologique par filtre planté	600	APS du 21/02/2013	La Soloire
Segonzac					
Station d'épuration - Le Bourg	0516366V003	Traitement biologique par filtre planté	1 600	AP du 11/10/2013	infiltration
SIEAAC					
Station d'épuration "COGNAC-FAUBOURG ST MARTIN"	0516102V001	Traitement biologique par boues activées	35 000	AP 12/10/2017	La Charente
Genté					
Station d'épuration de GENTE	0516151V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	AP du 04/10/2006	Infiltration
Saint Fort sur le Né					
Station d'épuration de ST FORT SUR LE NE	0516316V001	Traitement biologique par filtre planté	450	AP du 13/03/2014	Infiltration
Salles d'Angles					
Station d'épuration de SALLES D'ANGLES	0516359V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	AP du 19/12/2007	Infiltration
Sigogne					
Station d'épuration communale	0516369V001	Traitement biologique par lagunage naturel	800	AM du 21 juillet	Ru
Julienne					
Station d'épuration "JULIENNE"	0516174V001	Traitement biologique par filtre planté	520	Récépissé de déclaration du 14 février 2007	infiltration lagune puis fossé
Saint Même les Carrières					

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH (1)	Soumise à	Milieu récepteur du rejet
Station d'épuration " ST MEME LES CARRIERES"	0516340V001	Traitement biologique par filtre planté	1 100	AM 21/07/15	infiltration lagune puis fossé
Bourg Charente					
Station d'épuration "VEILLARD LE TARD"	0516056V001	Traitement biologique par filtre planté	160	Récépissé de déclaration du 14 février 2007	infiltration
Saint Laurent de Cognac					
Station d'épuration "Moulin de St Laurent"	0516330V002	Traitement biologique par filtre planté	1 160	AP du 27/06/2007	Le Ri de Saint-Laurent
Triac Lautrait					
Station d'épuration	0516387V001	Traitement biologique par filtre planté	720	APS 08/03/10	La Charente
Vibrac-Saint Simon					
Station d'épuration de VIBRAC	0516402V001	Traitement biologique par filtre planté	750	AP du 10/04/2015	La Charente

1.9. Boues et sous-produits de l'épuration (D203.0)

Boues produites (en tonnes de Matières Sèches)	Exercice 2018 en tMS	Exercice 2019 en tMS
Ars		
Station d'épuration communale 0516018V001	0,00	0,00
Bréville		
Station d'épuration "Le Bourg" 0516060V001	0,00	0,00
Chassors		
Station d'épuration "LE BOURG" 0516088V002	0,00	0,00
Station d'épuration "LES 6 CHEMINS" 0516088V001	0,00	0,00
Chateaufort sur Charente		
station d'épuration communale 0516090V005	0,00	0,00
Cherves-Richemont		
Station d'épuration "LE BOURG" 0516097V007	4,43	9,35
Station d'épuration "QUARTIER ORLUT" 0516097V006	0,00	0,00
Gensac La Pallue		
Station d'épuration communale 0516150V001	0,00	98,00
Gimeux		
Station d'épuration communale 0516152V001	0,00	0,00
Hiersac		
Station d'épuration communale Bourg 0516077V001	0,00	0,00
Houlette		

Station d'épuration communale Bourg 0516165V001	0,00	0,00
Jarnac		
Station d'épuration communale 0516167V002	127,00	135,00
Lignières Sonnevile		
Station d'épuration "Le Bourg" 0516186V002	0,00	0,00
Louzac St André		
Station d'épuration communale 0516193V002	0,00	0,00
Mérignac		
Station d'épuration communale 0516216V002	0,00	0,00
Mesnac		
Station d'épuration "LE BOURG" 0516218V001	0,00	0,00
Station d'épuration nouvelle VIGNOLLES 0516218V003	0,00	0,00
Nercillac		
Station d'épuration communale (Nercillac) 0516243V002	0,00	0,00
Segonzac		
Station d'épuration - Le Bourg 0516366V003	0,00	0,00
SIEAAC		
Station d'épuration "COGNAC-FAUBOURG ST MARTIN" 0516102V001	823,10	875,00
Genté		
Station d'épuration de GENTE 0516151V001	0,00	0,00
Saint Fort sur le Né		
Station d'épuration de ST FORT SUR LE NE 0516316V001	0,00	0,00
Salles d'Angles		
Station d'épuration de SALLES D'ANGLES 0516359V001	0,00	0,00
Sigogne		
Station d'épuration communale 0516369V001	0,00	0,00
Julienne		
Station d'épuration " JULIENNE" 0516174V001	0,00	0,00
Saint Même les Carrières		
Station d'épuration " ST MEME LES CARRIERES" 0516340V001	0,00	0,00
Bourg Charente		
Station d'épuration "VEILLARD LE TARD" 0516056V001	0,00	0,00
Saint Laurent de Cognac		
Station d'épuration "Moulin de St Laurent" 0516330V002	0,00	0,00
Triac Lautrait		
Station d'épuration 0516387V001	0,00	0,00
Vibrac-Saint Simon		
Station d'épuration 0516402V001	0,00	0,00

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

2.1.1. Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
23/12/2019	Tarifs du service d'assainissement sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération

Pour les services délégués, les tarifs concernant la part de la société délégataire sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

2.1.2. Tarifs domestiques

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

- Ars

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	88,0280 €	72,352 €	-17,81%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,4496	1,5560	7,34%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Boutiers St Trojan

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	101,6000 €		
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,6980		
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25		
Taux de TVA (2)	10%		

A compter du 1^{er} janvier 2020, l'entité de gestion Boutiers Saint Trojan est intégrée au nouveau contrat « Cognac »

- Bréville

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	55,4000 €	50,600 €	-8,66%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,4580	1,5620	7,13%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Chassors

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	61,4000 €	54,600 €	-11,07%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,3080	1,4620	11,77%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Chateaufeuf sur Charente

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	26,6115 €	19,7160 €	-25,91%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,3081	1,1990	-8,34%
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	32,84 €	33,74 €	2,74%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,7360	0,7561	2,72%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Cherves Richemont

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	3,0150 €	3,923 €	30,12 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,3022	1,0840	-16,76 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	32,90 €	33,69 €	2,40 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,047	1,072	2,39 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Foussignac

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	71,6000 €	61,400 €	-14,25%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,9477	1,8880	-3,07%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Gensac la Pallue

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	58,4000 €	52,600€	-9,93%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,6080	1,6620	3,36%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Gimeux

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	78,0650€	65,710€	-15,83%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,5510	1,6240	4,71%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Hiersac

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	5,2050 €	7,243 €	39,15 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0.8284	0.9150	10,45%
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	23,78 €	24,29 €	2,14%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0.935	0.955	2,14%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Jarnac

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	11,0820 €	8,565 €	-22,71%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0.9945	1,0770	8,30%
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	34,52 €	35,51€	2,87%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,487	0,501	2,87%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Les Métairies

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	64,4000€	56,600€	-12,11%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,7880	1,7820	-0,34%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Lignières Sonnevile

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	21,0335 €	13,211 €	-37,19%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,8492	0,7810	-8,03 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	50,52 €	51,79 €	2,51%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,0475	1,0740	2,53 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Louzac St André

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	16,400€	24,600€	50,00%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,6680	1,7020	2,04%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Mérignac

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	76,400 €	64,60 €	-15,45%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,9080	1,8620	-2,41%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Mesnac

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	46,40 €	44,60 €	-3,88%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,0280	1,9420	-4,24%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Nercillac

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	64,940 €	56,960 €	-12,29%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,4160	1,5340	8,33%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Segonzac

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	44,60 €	43,40 €	-2,69%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,8300	1,8100	-1,09%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- SIEAAC puis Cognac à compter du 1^{er} janvier 2020 (Ex SIEAAC et Boutiers St Trojan)

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	34,40 €		
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,7588		
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	0,00 €		
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,959		
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25		
Taux de TVA (2)	10%		

- Cognac

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)		21,600 €	
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique		1,142	
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)		15,00€	
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique		0,5955	
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte		0,25	
Taux de TVA (2)		10%	

- Genté

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	47,600 €	45,400 €	-4,62%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,2260	2,0740	-6,83%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Saint Fort sur le Né

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	47,600 €	45,400 €	-4,62%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,2260	2,0740	-6,83%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Salles d'Angles

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	47,600 €	45,400 €	-4,62%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,2260	2,0740	-6,83%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Sigogne

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	59,600 €	53,400 €	-10,40%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,2720	1,4380	13,05%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Bourg Charente

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	59,900 €	53,600 €	-10,52%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,3880	2,1820	-8,63%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Julienne

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	59,900 €	53,600 €	-10,52%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,3880	2,1820	-8,63%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Gondeville-Mainxe

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	59,900 €	53,600 €	-10,52%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,3880	2,1820	-8,63%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Saint Même les Carrières

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	50,900€	47,600 €	-6,48%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,0280	1,9420	-4,24%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Saint Laurent de Cognac

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	16,400 €	24,600 €	50,00%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,1480	2,0220	-5,87%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Triac Lautrait

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	52,400 €	48,600 €	-7,25%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,8780	1,8420	-1,92%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

- Vibrac-Saint Simon

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	85,250 €	70,500 €	-17,30%
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,0925	1,9850	-5,14%
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25	0,25	0,00%
Taux de TVA (2)	10%	10%	0,00%

2.2. Facture d'assainissement type

Les tarifs applicables pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m3 HT/an) sont :

Service	Facture type	1er janvier 2019	1er janvier 2020
Ars	Part de la collectivité	261,98 € HT	259,07 € HT
	Part du délégataire	0,00 € HT	0,00 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	29,20 €	28,91 €
	Total HT	291,98 €	289,07 €
	Total TTC	321,18 €	317,98 €
Boutiers St Trojan	Part de la collectivité	305,36 € HT	
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	
	Taux de TVA	10,00 %	
	Montant de la TVA	33,54 €	
	Total HT	335,36 €	
	Total TTC	368,90 €	
Bréville	Part de la collectivité	230,36 € HT	238,04 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	26,04 €	26,80 €
	Total HT	260,36 €	268,04 €
	Total TTC	286,40 €	294,84 €
Chassors	Part de la collectivité	218,36 € HT	230,04 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	24,84 €	26,00 €
	Total HT	248,36 €	260,04 €
	Total TTC	273,20 €	286,04 €
Chateaufort sur Charente	Part de la collectivité	183,58 € HT	163,60 € HT
	Part du délégataire	121,16 € HT	124,46 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	33,47 €	31,81 €
	Total HT	334,74 €	318,06 €
	Total TTC	368,22 €	349,86 €
Cherves-Richemont	Part de la collectivité	159,28 € HT	134,00 € HT
	Part du délégataire	158,54 € HT	162,33 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT

Service	Facture type	1er janvier 2019	1er janvier 2020
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	34,78 €	32,63 €
	Total HT	347,82 €	326,33 €
	Total TTC	382,60 €	358,97 €
Foussignac	Part de la collectivité	305,32 € HT	287,96 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	33,53 €	31,80 €
	Total HT	335,32 €	317,96 €
	Total TTC	368,86 €	349,76 €
Gensac La Pallue	Part de la collectivité	251,36 € HT	252,04 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	28,14 €	28,20 €
	Total HT	281,36 €	282,04 €
	Total TTC	309,50 €	310,24 €
Gimeux	Part de la collectivité	264,18 € HT	260,59 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	29,42 €	29,06 €
	Total HT	294,18 €	290,59 €
	Total TTC	323,60 €	319,65 €
Hiersac	Part de la collectivité	104,61 € HT	117,04 € HT
	Part du délégataire	135,98 € HT	138,89 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	27,06 €	28,59 €
	Total HT	270,59 €	285,93 €
	Total TTC	297,65 €	314,53 €
Houlette	Part de la collectivité		
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte		
	Taux de TVA		
	Montant de la TVA		
	Total HT		
	Total TTC		
Jarnac	Part de la collectivité	130,42 € HT	137,81 € HT
	Part du délégataire	92,96 € HT	95,63 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT

Service	Facture type	1er janvier 2019	1er janvier 2020
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	25,34 €	26,34 €
	Total HT	253,38 €	263,44 €
	Total TTC	278,72 €	289,78 €
Les Métairies	Part de la collectivité	278,96 € HT	270,44 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	30,90 €	30,04 €
	Total HT	308,96 €	300,44 €
	Total TTC	339,86 €	330,48 €
Lignières Sonnevile	Part de la collectivité	122,94 € HT	106,93 € HT
	Part du délégataire	176,22 € HT	180,67 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	32,92 €	31,76 €
	Total HT	329,16 €	317,60 €
	Total TTC	362,07 €	349,36 €
Louzac St André	Part de la collectivité	216,56 € HT	228,84 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	24,66 €	25,88 €
	Total HT	246,56 €	258,84 €
	Total TTC	271,22 €	284,72 €
Mérignac	Part de la collectivité	305,36 € HT	288,04 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	33,54 €	31,80 €
	Total HT	335,36 €	318,04 €
	Total TTC	368,90 €	349,84 €
Mesnac	Part de la collectivité	289,76 € HT	277,64 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	31,98 €	30,76 €
	Total HT	319,76 €	307,64 €
	Total TTC	351,74 €	338,40 €
Nercillac	Part de la collectivité	234,86 € HT	241,04 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %

Service	Facture type	1er janvier 2019	1er janvier 2020
	Montant de la TVA	26,49 €	27,10 €
	Total HT	264,86 €	271,04 €
	Total TTC	291,35 €	298,14 €
Segonzac	Part de la collectivité	264,20 € HT	260,60 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	29,42 €	29,06 €
	Total HT	294,20 €	290,60 €
	Total TTC	323,62 €	319,66 €
SIEAAC	Part de la collectivité	125,46 € HT	
	Part du délégataire	115,10 € HT	
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	
	Taux de TVA	10,00 %	
	Montant de la TVA	27,06 €	
	Total HT	270,56 €	
	Total TTC	297,62 €	
Cognac	Part de la collectivité		158,64 € HT
	Part du délégataire		86,46 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte		30,00 € HT
	Taux de TVA		10,00 %
	Montant de la TVA		27,51 €
	Total HT		275,10 €
	Total TTC		302,61 €
Genté	Part de la collectivité	314,72 € HT	294,28 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	34,47 €	32,43 €
	Total HT	344,72 €	324,28 €
	Total TTC	379,19 €	356,71 €
Saint Fort sur le Né	Part de la collectivité	314,72 € HT	294,28 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	34,47 €	32,43 €
	Total HT	344,72 €	324,28 €
	Total TTC	379,19 €	356,71 €
Salles d'Angles	Part de la collectivité	314,72 € HT	294,28 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %

Service	Facture type	1er janvier 2019	1er janvier 2020
	Montant de la TVA	34,47 €	32,43 €
	Total HT	344,72 €	324,28 €
	Total TTC	379,19 €	356,71 €
Sigogne	Part de la collectivité	212,24 € HT	225,96 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	24,22 €	25,60 €
	Total HT	242,24 €	255,96 €
	Total TTC	266,46 €	281,56 €
Bourg Charente	Part de la collectivité	346,46 € HT	315,44 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	37,65 €	34,54 €
	Total HT	376,46 €	345,44 €
	Total TTC	414,11 €	379,98 €
Julienne	Part de la collectivité	346,46 € HT	315,44 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	37,65 €	34,54 €
	Total HT	376,46 €	345,44 €
	Total TTC	414,11 €	379,98 €
Mainxe-Gondeville	Part de la collectivité	346,46 € HT	315,44 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	37,65 €	34,54 €
	Total HT	376,46 €	345,44 €
	Total TTC	414,11 €	379,98 €
Saint Même les Carrières	Part de la collectivité	294,26 € HT	280,64 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	32,43 €	31,06 €
	Total HT	324,26 €	310,64 €
	Total TTC	356,69 €	341,70 €
Saint Laurent de Cognac	Part de la collectivité	274,16 € HT	267,24 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	30,42 €	29,72 €
	Total HT	304,16 €	297,24 €

Service	Facture type	1er janvier 2019	1er janvier 2020
	Total TTC	334,58 €	326,96 €
Triac Lautrait	Part de la collectivité	277,76 € HT	269,64 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	30,78 €	29,96 €
	Total HT	307,76 €	299,64 €
	Total TTC	338,54 €	329,60 €
Vibrac-Saint Simon	Part de la collectivité	336,35 € HT	308,70 € HT
	Part du délégataire	0,00 € HT	0,00 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	36,64 €	33,87 €
	Total HT	366,35 €	338,70 €
	Total TTC	402,99 €	372,57 €

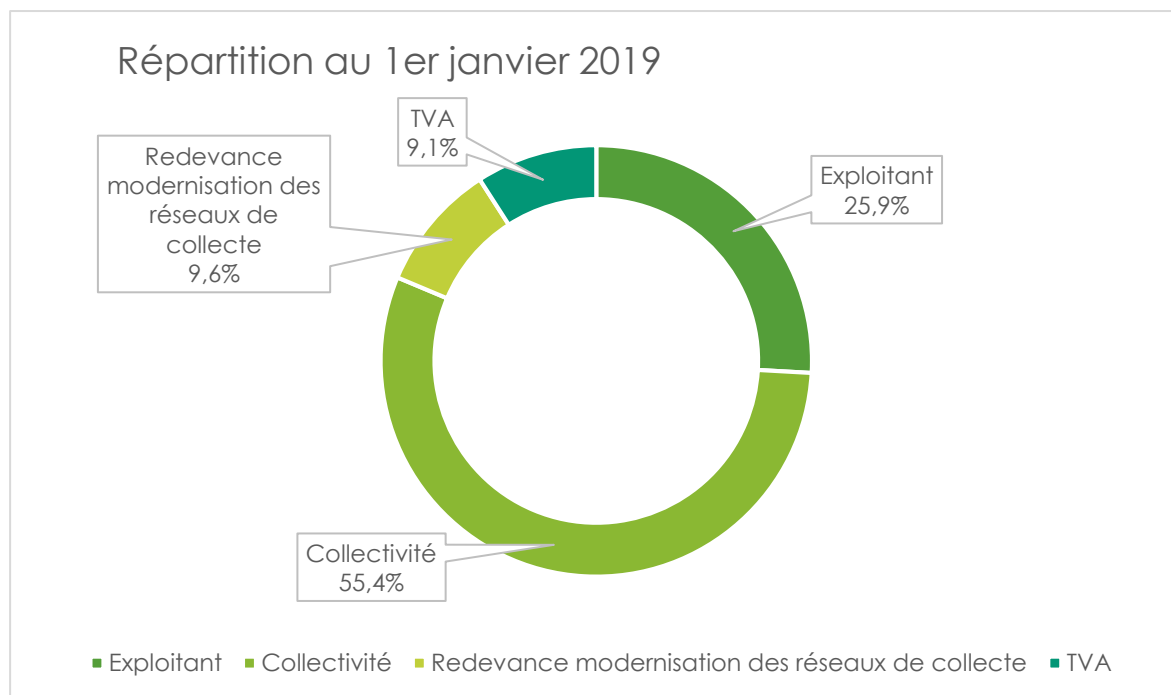
- Nombre de factures annuelles : 2
- Les volumes consommés sont relevés une fois par an

Récapitulatif de la facture 120 m3 et prix de l'eau au m3 pour une facture 120 m3 :

- Au 1^{er} janvier 2019 :

Entité de gestion	Exploitant	Collectivité	Redevance modernisation des réseaux de collecte	TVA	TOTAL (€ TTC)	Abonnés	Prix du m3 (pour une facture 120 m3 TTC)
Ars	0,00	261,98	30,00	29,20	321,18	320	2,68
Boutiers St Trojan	0,00	305,36	30,00	33,54	368,90	541	3,07
Bréville	0,00	230,36	30,00	26,04	286,40	66	2,39
Chassors	0,00	218,36	30,00	24,84	273,20	456	2,28
Chateaufort sur Charente	121,16	183,58	30,00	33,47	368,22	1 155	3,07
Cherves-Richemont	158,54	159,28	30,00	34,78	382,60	656	3,19
Foussignac	0,00	305,32	30,00	33,53	368,86	285	3,07
Gensac la Pallue	0,00	251,36	30,00	28,14	309,50	725	2,58
Gimeux	0,00	264,19	30,00	29,42	323,60	329	2,70
Hiersac	135,98	104,61	30,00	27,06	297,65	497	2,48
Jarnac	92,96	130,42	30,00	25,34	278,72	2 415	2,32
Les Métairies	0,00	278,96	30,00	30,90	339,86	303	2,83
Lignières Sonnevile	176,22	122,94	30,00	32,92	362,07	122	3,02
Louzac St André	0,00	216,56	30,00	24,66	271,22	190	2,26

Mérignac	0,00	305,36	30,00	33,54	368,90	135	3,07
Mesnac	0,00	289,76	30,00	31,98	351,74	155	2,93
Nercillac	0,00	234,86	30,00	26,49	291,35	246	2,43
Segonzac	0,00	264,20	30,00	29,42	323,62	621	2,70
SIEAAC	115,10	125,46	30,00	27,06	297,62	11 808	2,48
SIAEPA de Salles d'Angles	0,00	314,72	30,00	34,47	379,19	758	3,16
Sigogne	0,00	212,24	30,00	24,22	266,46	424	2,22
SMAEPA de Chateauneuf	0,00	336,35	30,00	36,64	402,99	221	3,36
SMER de Segonzac (Bourg Charente, Gondeville, Mainxe)	0,00	346,46	30,00	37,65	414,11	323	3,45
St Meme les Carrières - (Ex-SMER de Segonzac)	0,00	294,26	30,00	32,43	356,69	335	2,97
Saint Laurent de Cognac	0,00	274,16	30,00	30,42	334,58	351	2,79
Triac Lautrait	0,00	277,76	30,00	30,78	338,54	218	2,82
Global (pondéré par les abonnés)	81,03	173,48	30,00	28,45	312,96	23 655	2,61



- Au 1^{er} janvier 2020

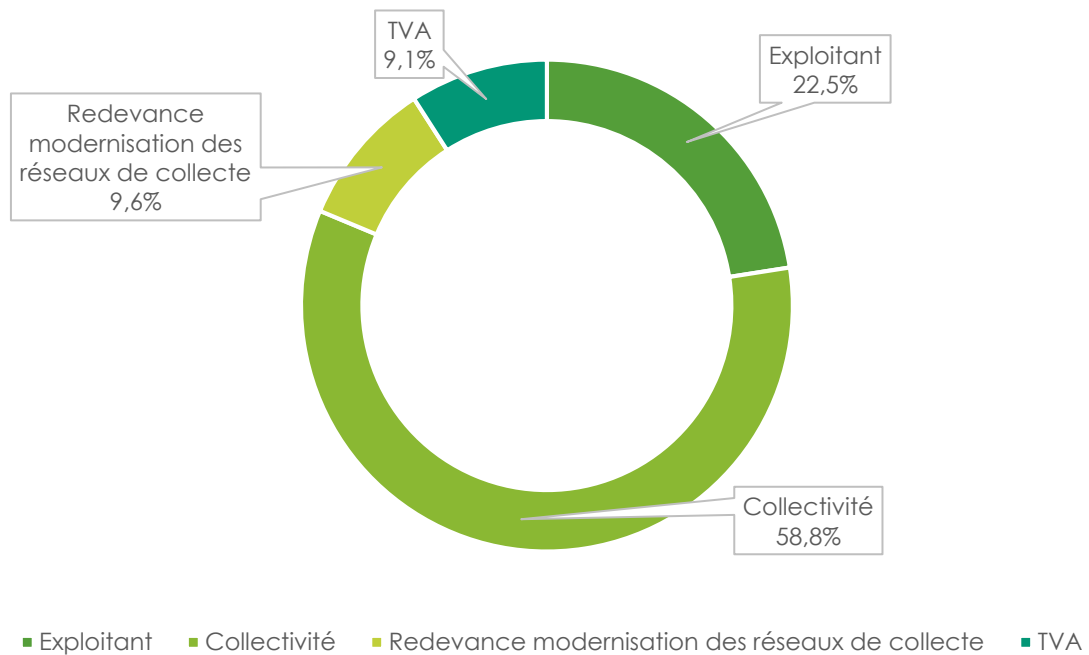
AR PREFECTURE

016-200070514-20201210-D2020_0243-DE

Regu le 18/12/2020

Territoire	Exploitant	Collectivité	Redevance modernisation des réseaux de collecte	TVA	TOTAL (€TTC)	Abonnés	Prix du m3 (pour une facture 120 m3 TTC)
Ars	0,00	259,07	30,00	28,91	317,98	317	2,65
Boutiers St Trojan	86,46	158,64	30,00	27,51	302,61	540	2,52
Bréville	0,00	238,04	30,00	26,80	294,84	66	2,46
Chassors	0,00	230,04	30,00	26,00	286,04	466	2,38
Chateaufort sur Charente	124,47	163,60	30,00	31,81	349,87	1 247	2,92
Cherves-Richemont	162,33	134,00	30,00	32,63	358,97	668	2,99
Foussignac	0,00	287,96	30,00	31,80	349,76	247	2,91
Gensac la Pallue	0,00	252,04	30,00	28,20	310,24	730	2,59
Gimeux	0,00	260,59	30,00	29,06	319,65	315	2,66
Hiersac	138,86	117,04	30,00	28,59	314,49	509	2,62
Houlette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3	0,00
Jarnac	95,63	137,81	30,00	26,34	289,78	2 421	2,41
Les Métairies	0,00	270,44	30,00	30,04	330,48	275	2,75
Lignières Sonnevile	180,67	106,93	30,00	31,76	349,36	122	2,91
Louzac St André	0,00	228,84	30,00	25,88	284,72	201	2,37
Mérignac	0,00	288,04	30,00	31,80	349,84	114	2,92
Mesnac	0,00	277,64	30,00	30,76	338,40	147	2,82
Nercillac	0,00	241,04	30,00	27,10	298,14	254	2,48
Segonzac	0,00	260,60	30,00	29,06	319,66	624	2,66
SIEAAC	86,46	158,64	30,00	27,51	302,61	11 984	2,52
Genté	0,00	294,28	30,00	32,43	356,71	322	2,97
Saint Fort sur le Né	0,00	294,28	30,00	32,43	356,71	124	2,97
Salles d'Angles	0,00	294,28	30,00	32,43	356,71	277	2,97
Sigogne	0,00	225,96	30,00	25,60	281,56	379	2,35
Bourg Charente	0,00	315,44	30,00	34,54	379,98	149	3,17
Julienne	0,00	315,44	30,00	34,54	379,98	127	3,17
Gondeville-Mainxe	0,00	315,44	30,00	34,54	379,98	46	3,17
St Meme les Carrières	0,00	280,64	30,00	31,06	341,70	338	2,85
Saint Laurent de Cognac	0,00	267,24	30,00	29,72	326,96	371	2,72
Triac Lautrait	0,00	269,64	30,00	29,96	329,60	185	2,75
Vibrac, St Simon	0,00	308,70	30,00	33,87	372,57	221	3,10
Global (pondéré par les abonnés)	70,23	183,23	30,00	28,35	311,80	23 789	2,60

Répartition au 1er janvier 2020



2.3. Recettes

Régie

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevance eaux usées usage domestique	844 730,21	1 839 883,15
Total recettes de facturation	844 730,21 (*)	1 839 883,15 (*)
Agence de l'eau – Redevance modernisation des réseaux	-	13 953,92
Recettes de raccordement	-	24 126,33
Prime de l'Agence de l'Eau	-	49 859,60
Recettes liées aux travaux	-	4 930,03
Autres recettes (préciser)	-	13 582,96
Total des autres recettes	-	106 452,84
Total des recettes	844 730,21	1 946 335,99

(*) L'écart entre les recettes des exercices 2018 et 2019 est dû au fait qu'une partie des recettes de facturations de l'exercice 2018 sont comptabilisées dans l'exercice 2019.

SIEAAC

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevance eaux usées usage domestique	1 471 237,60	1 673 118,54
<i>Dont abonnement</i>	382 447,00	411 597,88
Régularisations (+/-)	-21 692,57	-38 732,90
Total recettes de facturation	1 449 545,03	1 634 385,59
Total des recettes	1 449 545,03	1 634 385,59

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevances assainissement abonnés	1 399 320,37	1 712 329,00
<i>Dont abonnements</i>	0,00	0,00
Régularisations (+/-)	-24 070,60	-39 036,48
Total recettes de facturation	1 375 249,77	1 673 292,08
Total des recettes	1 375 249,77	1 673 292,08

Hiersac

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevance eaux usées usage domestique	43 093,49	37 955,50
<i>Dont abonnement</i>	911,09	2 631,51
Régularisations (+/-)	-1 385,48	339,63
Total recettes de facturation	41 708,01	38 295,13
Prime de l'Agence de l'Eau	10 323,26	7 836,78
Total des autres recettes	10 323,26	7 836,78
Total des recettes	52 031,27	46 131,91

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevances assainissement abonnés	49 831,07	51 855,15
<i>Dont abonnements</i>	11 602,75	12 037,20
Régularisations (+/-)		-14,34
Total recettes de facturation	49 831,07	51 840,81
Agence de l'eau - Redevance modernisation des réseaux	9 655,25	9 859,00
Total des recettes	59 486,32	61 699,81

Jarnac

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevance eaux usées usage domestique	226 895,65	254 770,53
<i>Dont abonnement</i>	32 566,91	27 374,91
Régularisations (+/-)	-4 840,92	-4 874,56
Total recettes de facturation	222 054,73	249 895,97
Total des recettes	222 054,73	249 895,97

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevances assainissement abonnés	181 447,12	193 838,22
Dont abonnements	80 086,70	82 450,74
Régularisations (+/-)	-4 010,55nc	-3 914,67
Total recettes de facturation	177 436,57	189 923,55
Traitement de volumes extérieurs	-	14 083,36
Recettes liées aux travaux	16 405,23	869,14
Agence de l'eau - Redevance modernisation des réseaux	53 286,86	57 221,53
Total autres recettes	69 692,09	72 174,03
Total des recettes	247 128,66	262 097,58

Lignières Sonnevile

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevance eaux usées usage domestique	17 064,75	9 976,22
Dont abonnement	3 910,04	2 667,43
Régularisations (+/-)	44,10	-43,31
Total recettes de facturation	17 108,85	9 932,91
Prime de l'Agence de l'Eau	6 447,98	3 837,78
Total des autres recettes	6 447,98	3 837,78
Total des recettes	23 556,83	13 770,69

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevances assainissement abonnés	20 964,40	15 234,25
Dont abonnements	6 037,59	6 195,81
Régularisations (+/-)	-	-24,66
Total recettes de facturation	20 964,40	15 209,59
Agence de l'eau - Redevance modernisation des réseaux	3 619,50	2 172,50
Total des recettes	24 583,90	17 382,09

Chateaufort sur Charente

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevance eaux usées usage domestique	184 103,70	182 468,08
<i>Dont abonnement</i>	40,639,43	35 203,33
Régularisations (+/-)	-7 775,22	1 816,91
Total recettes de facturation	176 328,48	184 284,99
Prime de l'Agence de l'Eau	12 547,78	6 659,72
Total des autres recettes	12 547,78	6 659,72
Total des recettes	188 876,26	190 944,71

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevances assainissement abonnés	112 799,98	125 725,37
<i>Dont abonnements</i>	39 251,55	43 094,43
Régularisations (+/-)	-487,56	-1 568,26
Total recettes de facturation	112 312,42	124 157,11
Agence de l'eau - Redevance modernisation des réseaux	24 893,79	27 631,20
Total des autres recettes	24 893,79	27 631,20
Total des recettes	137 206,21	151 788,31

Cherves-Richemont

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevance eaux usées usage domestique	84 104,63	81 298,84
Régularisations (+/-)	-34 484,21	-7 844,15
Total recettes de facturation	49 620,42	73 454,69
Prime de l'Agence de l'Eau	19 753,14	9 375,00
Total des autres recettes	19 753,14	9 375,00
Total des recettes	69 373,56	82 829,65

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevances assainissement abonnés	78 389,05	85 221,28
Dont abonnements	21 387,27	21 523,48
Régularisations (+/-)	-21 006,03	-5 661,67
Total des recettes	57 383,02	79 559,61

Ars

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevance eaux usées usage domestique	46 132,84	
Dont abonnement	28 036,24	
Régularisations (+/-)	-4 580,40	
Total recettes de facturation	41 552,44	
Prime de l'Agence de l'Eau	8 073,91	
Total des autres recettes	8 073,91	
Total des recettes	49 626,35	

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevances assainissement abonnés	26 114,08	
Dont abonnements	10 216,67	
Régularisations (+/-)	-3 945,65	
Total recettes de facturation	22 168,43	
Total des recettes	22 168,43	

A compter du 1^{er} janvier 2019, Ars ayant intégrée la régie, les recettes sont comptabilisées dans les recettes de celle-ci.

Gimeux

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevance eaux usées usage domestique	35 932,59	
Dont abonnement	16 113,45	
Régularisations (+/-)	-678,12	
Total recettes de facturation	35 254,47	
Total des recettes	35 254,47	

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevances assainissement abonnés	34 804,91	
Dont abonnements	13 652,36	
Régularisations (+/-)	-678,88	
Total des recettes	34 107,03	

A compter du 1^{er} janvier 2019, Gimeux ayant intégrée la régie, les recettes sont comptabilisées dans les recettes de celle-ci.

Recettes globales :

	Territoire	recettes collectivité 2018	recettes exploitant 2018	recettes collectivité 2019	recettes exploitant 2019
Régie	Régie	844 730,21 €		1 839 883,15 €	
Affermage	Ars	41 552,44 €	22 168,43 €	Régie	
	Chateaufort sur Charente	176 323,48 €	112 312,42 €	184 284,99 €	124 157,11 €
	Cherves-Richemont	49 620,42 €	57 383,02 €	73 454,69 €	79 559,61 €
	Gimeux	35 254,47 €	34 107,03 €	Régie	
	Hiersac	41 708,01 €	49 831,07 €	38 295,13 €	51 840,81 €
	Jarnac	222 054,73 €	177 436,57 €	249 895,97 €	189 923,55 €
	Lignières Sonnevillie	17 108,85 €	20 964,40 €	9 932,91 €	15 209,59 €
	SIEAAC	1 449 545,03 €	1 375 249,77 €	1 634 385,59 €	1 673 292,08 €
	Global	2 877 897,64 €	1 849 452,71 €	4 030 132,43 €	2 133 982,75 €

Recettes des exploitants

Territoire	recettes facturation 2018	recettes facturation 2019
Ars	22 168,43 €	Régie
Chateaufort sur Charente	112 312,42 €	124 157,11 €
Cherves-Richemont	57 383,02 €	79 559,61 €
Gimeux	34 107,03 €	Régie
Hiersac	49 831,07 €	51 840,81 €
Jarnac	177 436,57 €	189 923,55 €
Lignières Sonnevill	20 964,40 €	15 209,59 €
SIEAAC	1 375 249,77 €	1 673 292,08 €
Global	1 849 452,71 €	2 133 982,75 €

Recettes VEOLIA :

Territoire	recettes facturation 2018	recettes facturation 2019
Ars	22 168,43 €	Régie
Cherves-Richemont	57 383,02 €	79 559,61 €
Gimeux	34 107,03 €	Régie
SIEAAC	1 375 249,77 €	1 673 292,08 €
Global	1 488 908,25 €	1 752 851,69 €

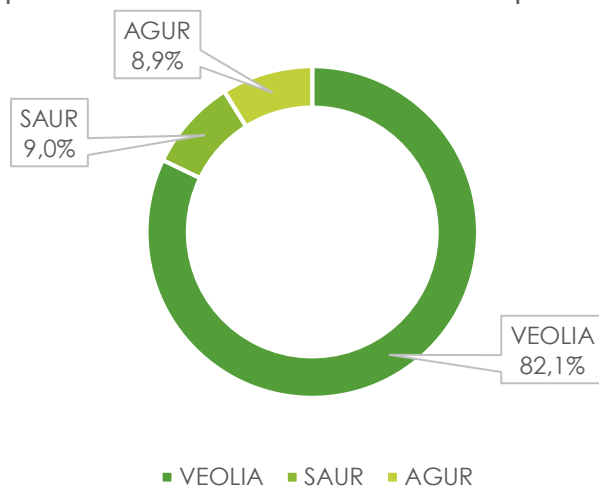
Recettes SAUR :

Territoire	recettes facturation 2018	recettes facturation 2019
Chateaufort sur Charente	112 312,42 €	124 157,11 €
Hiersac	49 831,07 €	51 840,81 €
Lignières Sonnevill	20 964,40 €	15 209,59 €
Global	183 107,89 €	191 207,51 €

Recettes AGUR :

Territoire	recettes facturation 2018	recettes facturation 2019
Jarnac	177 436,57 €	189 923,55 €
Global	177 436,57 €	189 923,55 €

Répartition des recettes des exploitants



3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'année 2019, les taux de desserte par les réseaux d'eaux usées sont les suivants :

Entité de gestion	Taux de desserte 2018	Taux de desserte 2019
Ars	100	100
Boutiers St Trojan	100	100
Bréville	100	100
Chassors	100	100
Chateauneuf sur Charente	95	95
Cherves-Richemont	100	100
Foussignac	100	100
Gensac la Pallue	100	100
Gimeux	100	100
Hiersac	100	100
Houlette	100	100
Jarnac	100	100
Les Métairies	100	100
Lignières Sonnevile	100	100
Louzac St André	100	100
Mérignac	95	95
Mesnac	100	100
Nercillac	100	100
Segonzac	100	100
SIEAAC	100	100
Genté	100	100
Saint Fort sur le Né	100	100
Salles d'Angles	100	100
Sigogne	100	100

Bourg Charente	100	100
Julienne	100	100
Gondeville-Mainxe	100	100
Saint Même les Carrières	100	100
Saint Laurent de Cognac	100	100
Triac Lautrait	100	100
Vibrac-Saint Simon	100	100

⇒ **Indice de la collectivité (*) pour l'année 2019 : 99,7%**

(*) Calculé à partir des taux de desserte des entités et pondéré par le nombre d'abonnés

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

AR PREFECTURE

016-200070514-20201210-D2020_0243-DE

Regu le 18/12/2020

Nombre de points

PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)

VP.250	Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage, ...), et s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement	oui : 10 points non : 0 point
VP.251	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	oui : 5 points non : 0 point

PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)

(rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)

VP.252 VP.253 VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code (VP.252) et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte et de transport des eaux usées (VP.253) La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux (VP.254)	oui : 10 points non : 0 point
VP.253	De 1 à 5 points (VP.253) : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux : - Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 point supplémentaire - Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 points supplémentaires - Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 points supplémentaires - Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 points supplémentaires - Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 points supplémentaires	1 à 5 points sous conditions
VP.255	L'inventaire des réseaux mentionne pour chaque tronçon la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux - Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 point - Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 points - Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 points - Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 points - Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 points - Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 points - Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 15 points	1 à 15 points sous conditions

PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points)

(rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)

VP.256	Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée	oui : 10 points non : 0 point
VP.256	Lorsque les informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	1 à 15 points sous conditions
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, ...)	oui : 10 points non : 0 point
VP.258	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	oui : 10 points non : 0 point
VP.259	Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) : (seuls les services ayant la mission collecte sont concernés par cet item)	oui : 10 points non : 0 point
VP.260	L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...)	oui : 10 points non : 0 point
VP.261	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectuées à leur suite	oui : 10 points non : 0 point
VP.262	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	oui : 5 points non : 0 point

TOTAL

120

Points obtenus et valeur de l'indice par service :

Service	Nombre de points													Total
	VP.250	VP.251	VP.252	VP.253	VP.255	VP.256	VP.254	VP.257	VP.258	VP.259	VP.260	VP.261	VP.262	
Ars	10	5	10	5	15	0	oui	10	10	0	10	0	0	75
Boutiers St Trojan	10	5	10	5	10	10	oui	10	10	10	10	0	0	90
Bréville	10	5	10	5	15	15	oui	10	0	0	10	0	0	80
Chassors	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Chateaufort sur Charente	10	5	10	5	15	0	oui	10	10	0	10	0	0	75
Cherves-Richemont	10	5	10	5	13	0	oui	0	0	0	10	0	0	53
Foussignac	10	5	10	5	13	15	oui	10	10	0	10	0	0	88
Gensac La Pallue	10	5	10	5	15	10	oui	10	10	0	10	10	5	105
Gimeux	10	5	10	5	13	13	oui	10	10	0	10	0	0	86
Hiersac	10	5	10	4	14	0	oui	10	10	0	10	0	0	73
Houlette	10	5	0	5	11	10	oui	0	0	0	0	0	0	31
Jarnac	10	5	10	3	12	0	oui	10	10	0	10	10	5	90
Les Métairies	10	5	10	5	15	15	oui	10	0	0	0	0	0	70
Lignières Sonnevill	10	5	10	3	13	0	oui	10	10	0	10	0	0	71
Louzac St André	10	5	0	0	10	10	oui	0	0	0	10	10	5	25
Mérignac	10	5	10	2	10	10	oui	0	0	0	10	10	5	37
Mesnac	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	0	10	0	5	100
Nercillac	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Segonzac	10	5	10	5	10	10	oui	10	10	10	10	10	0	100
SIEAAC	10	5	10	5	11	0	oui	10	10	0	10	0	0	71
Genté	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100

Saint Fort sur le Né	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Salles d'Angles	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Sigogne	10	5	10	5	10	10	oui	10	10	0	10	0	0	80
Bourg Charente	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Julienne	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Mainxe-Gondeville	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Saint Même les Carrières	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Saint Laurent de Cognac	10	5	10	5	15	10	oui	10	10	0	10	10	5	105
Triac Lautrait	10	5	10	5	15	10	oui	10	10	10	10	10	5	115
Vibrac-Saint Simon	10	5	10	5	15	0	oui	10	10	10	10	10	5	105

⇒ **Indice de la collectivité (*) pour l'année 2019 : 82**

(*) Calculé à partir des indices patrimoniaux des entités et pondéré par le linéaire de réseau

3.3. Conformités : collecte des effluents (P203.3), équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3), performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

Ces indicateurs – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte s'obtiennent auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système de collecte et de traitement des eaux usées.

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité collecte (P203.3)	Conformité équipement (P204.3)	Conformité performance (P205.3)
Ars						
Station d'épuration communale	0516018V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	OUI	OUI	OUI
Bréville						
Station d'épuration "Le Bourg"	0516060V001	Traitement biologique par filtre planté	160	OUI	OUI	OUI
Chassors						
Station d'épuration "LE BOURG"	0516088V002	Traitement biologique par lagunage naturel	300	OUI	OUI	OUI

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité collecte (P203.3)	Conformité équipement (P204.3)	Conformité performance (P205.3)
Station d'épuration "LES 6 CHEMINS"	0516088V001	Traitement biologique par lagunage naturel	520	OUI	OUI	OUI
Chateaufort sur Charente						
station d'épuration communale	0516090V005	Traitement biologique par boues activées / Lits à macrophytes	4 700	OUI	OUI	OUI
Cherves-Richemont						
Station d'épuration "LE BOURG"	0516097V007	Traitement biologique par boues activées	1 000	OUI	OUI	OUI
Station d'épuration "QUARTIER ORLUT"	0516097V006	Traitement biologique par lagunage naturel	300	OUI	OUI	OUI
Gensac La Pallue						
Station d'épuration communale	0516150V001	Traitement biologique par filtre planté	1 700	OUI	OUI	OUI
Gimeux						
Station d'épuration communale	0516152V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	OUI	OUI	OUI
Hiersac						
Station d'épuration communale Bourg	0516077V001	Filtres plantés de roseaux	1 300	OUI	OUI	OUI
Houlette						
Station d'épuration communale	0516165V001	Traitement biologique par filtre à sable	20	OUI	OUI	OUI
Jarnac						
Station d'épuration communale	0516167V002	Traitement biologique par boues activées	9 000	OUI	OUI	OUI
Lignières Sonnevile						
Station d'épuration "Le Bourg"	0516186V002	Traitement biologique par filtre planté	300	OUI	OUI	OUI
Louzac St André						
Station d'épuration communale	0516193V002	Traitement biologique par filtre planté	800	OUI	OUI	OUI
Mérignac						
Station d'épuration communale	0516216V002	Traitement biologique par filtre planté	700	OUI	OUI	OUI
Mesnac						
Station d'épuration "LE BOURG"	0516218V001	Traitement biologique par lagunage naturel	100	OUI	OUI	OUI
Station d'épuration nouvelle VIGNOLLES	0516218V003	Traitement biologique par filtre planté	400	OUI	OUI	OUI
Nercillac						
Station d'épuration communale (Nercillac)	0516243V002	Traitement biologique par filtre planté	600	OUI	OUI	OUI

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité collecte (P203.3)	Conformité équipement (P204.3)	Conformité performance (P205.3)
Segonzac						
Station d'épuration - Le Bourg	0516366V003	Traitement biologique par filtre planté	1 600	OUI	OUI	OUI
SIEAAC						
Station d'épuration "COGNAC-FAUBOURG ST MARTIN"	0516102V001	Traitement biologique par boues activées	35 000	En attente de la décision des services de la Police de l'Eau		
Genté						
Station d'épuration de GENTE	0516151V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	OUI	OUI	OUI
Saint Fort sur le Né						
Station d'épuration de ST FORT SUR LE NE	0516316V001	Traitement biologique par filtre planté	450	OUI	OUI	OUI
Salles d'Angles						
Station d'épuration de SALLES D'ANGLES	0516359V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	OUI	OUI	OUI
Sigogne						
Station d'épuration communale	0516369V001	Traitement biologique par lagunage naturel	800	OUI	OUI	OUI
Julienne						
Station d'épuration "JULIENNE"	0516174V001	Traitement biologique par filtre planté	520	OUI	OUI	OUI
Saint Même les Carrières						
Station d'épuration " ST MEME LES CARRIERES"	0516340V001	Traitement biologique par filtre planté	1 100	OUI	OUI	OUI
Bourg Charente						
Station d'épuration "VEILLARD LE TARD"	0516056V001	Traitement biologique par filtre planté	160	OUI	OUI	OUI
Saint Laurent de Cognac						
Station d'épuration "Moulin de St Laurent"	0516330V002	Traitement biologique par filtre planté	1 160	OUI	OUI	OUI
Triac Lautrait						
Station d'épuration	0516387V001	Traitement biologique par filtre planté	720	OUI	OUI	OUI
Vibrac-Saint Simon						
Station d'épuration de VIBRAC	0516402V001	Traitement biologique par filtre planté	750	OUI	OUI	OUI

3.4. Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (P254.3)

Cet indicateur permet de mesurer le pourcentage de bilans 24h conformes de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des prescriptions d'autosurveillance du ou des arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement.

Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes / Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité au titre de l'acte individuel
Ars				
Station d'épuration communale	0516018V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	OUI
Bréville				
Station d'épuration "Le Bourg"	0516060V001	Traitement biologique par filtre planté	160	OUI
Chassors				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516088V002	Traitement biologique par lagunage naturel	300	OUI
Station d'épuration "LES 6 CHEMINS"	0516088V001	Traitement biologique par lagunage naturel	520	OUI
Chateaufort sur Charente				
station d'épuration communale	0516090V005	Traitement biologique par boues activées / Lits à macrophytes	4 700	OUI
Cherves-Richemont				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516097V007	Traitement biologique par boues activées	1 000	OUI
Station d'épuration "QUARTIER ORLUT"	0516097V006	Traitement biologique par lagunage naturel	300	OUI
Gensac La Pallue				
Station d'épuration communale	0516150V001	Traitement biologique par filtre planté	1 700	OUI
Gimeux				
Station d'épuration communale	0516152V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	OUI
Hiersac				
Station d'épuration communale Bourg	0516077V001	Filtres plantés de roseaux	1 300	OUI
Houlette				
Station d'épuration communale	0516165V001	Traitement biologique par filtre à sable	20	OUI
Jarnac				
Station d'épuration communale	0516167V002	Traitement biologique par boues activées	9 000	OUI
Lignières Sonnevile				
Station d'épuration "Le Bourg"	0516186V002	Traitement biologique par filtre planté	300	OUI
Louzac St André				

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité au titre de l'acte individuel
Station d'épuration communale	0516193V002	Traitement biologique par filtre planté	800	OUI
Mérignac				
Station d'épuration communale	0516216V002	Traitement biologique par filtre planté	700	OUI
Mesnac				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516218V001	Traitement biologique par lagunage naturel	100	OUI
Station d'épuration nouvelle VIGNOLLES	0516218V003	Traitement biologique par filtre planté	400	OUI
Nercillac				
Station d'épuration communale (Nercillac)	0516243V002	Traitement biologique par filtre planté	600	OUI
Segonzac				
Station d'épuration - Le Bourg	0516366V003	Traitement biologique par filtre planté	1 600	OUI
SIEAAC				
Station d'épuration "COGNAC-FAUBOURG ST MARTIN"	0516102V001	Traitement biologique par boues activées	35 000	En attente de la décision des services de la Police de l'Eau
Genté				
Station d'épuration de GENTE	0516151V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	OUI
Saint Fort sur le Né				
Station d'épuration de ST FORT SUR LE NE	0516316V001	Traitement biologique par filtre planté	450	OUI
Salles d'Angles				
Station d'épuration de SALLES D'ANGLES	0516359V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	OUI
Sigogne				
Station d'épuration communale	0516369V001	Traitement biologique par lagunage naturel	800	OUI
Julienne				
Station d'épuration " JULIENNE"	0516174V001	Traitement biologique par filtre planté	520	OUI
Saint Même les Carrières				
Station d'épuration " ST MEME LES CARRIERES"	0516340V001	Traitement biologique par filtre planté	1 100	OUI
Bourg Charente				
Station d'épuration "VEILLARD LE TARD"	0516056V001	Traitement biologique par filtre planté	160	OUI
Saint Laurent de Cognac				
Station d'épuration "Moulin de St Laurent"	0516330V002	Traitement biologique par filtre planté	1 160	OUI
Triac Lautrait				
Station d'épuration	0516387V001	Traitement biologique par filtre planté	720	OUI

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité au titre de l'acte individuel
Vibrac-Saint Simon				
Station d'épuration de VIBRAC	0516402V001	Traitement biologique par filtre planté	750	OUI

3.5. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- Le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- La filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille

$$\text{Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par filière conforme}}{\text{TMS total évacué par les filières}} * 100$$

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Taux de boues évacuées selon filière conforme 2018	Taux de boues évacuées selon filière conforme 2019I
Ars				
Station d'épuration communale	0516018V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	100
Bréville				
Station d'épuration "Le Bourg"	0516060V001	Traitement biologique par filtre planté	160	100
Chassors				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516088V002	Traitement biologique par lagunage naturel	300	100
Station d'épuration "LES 6 CHEMINS"	0516088V001	Traitement biologique par lagunage naturel	520	100
Chateaufort sur Charente				
station d'épuration communale	0516090V005	Traitement biologique par boues activées / Lits à macrophytes	4 700	100
Cherves-Richemont				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516097V007	Traitement biologique par boues activées	1 000	100
Station d'épuration "QUARTIER ORLUT"	0516097V006	Traitement biologique par lagunage naturel	300	100
Gensac La Pallue				
Station d'épuration communale	0516150V001	Traitement biologique par filtre planté	1 700	100
Gimeux				
Station d'épuration communale	0516152V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	100
Hiersac				
Station d'épuration communale Bourg	0516077V001	Filtres plantés de roseaux	1 300	100

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Taux de boues évacuées selon filière conforme 2018	Taux de boues évacuées selon filière conforme 2019I
Houlette				
Station d'épuration communale	0516165V001	Traitement biologique par filtre à sable	20	100
Jarnac				
Station d'épuration communale	0516167V002	Traitement biologique par boues activées	9 000	100
Lignières Sonnevile				
Station d'épuration "Le Bourg"	0516186V002	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Louzac St André				
Station d'épuration communale	0516193V002	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Mérignac				
Station d'épuration communale	0516216V002	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Mesnac				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516218V001	Traitement biologique par lagunage naturel	100	100
Station d'épuration nouvelle VIGNOLLES	0516218V003	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Nercillac				
Station d'épuration communale (Nercillac)	0516243V002	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Segonzac				
Station d'épuration - Le Bourg	0516366V003	Traitement biologique par filtre planté	100	100
SIEAAC				
Station d'épuration "COGNAC- FAUBOURG ST MARTIN"	0516102V001	Traitement biologique par boues activées	100	100
Genté				
Station d'épuration de GENTE	0516151V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Saint Fort sur le Né				
Station d'épuration de ST FORT SUR LE NE	0516316V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Salles d'Angles				
Station d'épuration de SALLES D'ANGLES	0516359V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Sigogne				
Station d'épuration communale	0516369V001	Traitement biologique par lagunage naturel	100	100
Julienne				
Station d'épuration " JULIENNE"	0516174V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Saint Même les Carrières				
Station d'épuration " ST MEME LES CARRIERES"	0516340V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Taux de boues évacuées selon filière conforme 2018	Taux de boues évacuées selon filière conforme 2019
Bourg Charente				
Station d'épuration "VEILLARD LE TARD"	0516056V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Saint Laurent de Cognac				
Station d'épuration "Moulin de St Laurent"	0516330V002	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Triac Lautrait				
Station d'épuration	0516387V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Vibrac-Saint Simon				
Station d'épuration de VIBRAC	0516402V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100

L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

⇒ **Indicateurs de la collectivité pour l'année 2019 : 100%**

3.6. Taux de débordements dans les locaux des usagers

Le nombre de débordements et d'inondations correspond au nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non du service.

- Le taux de débordement est obtenu en rapportant le nombre de demandes d'indemnisation au millier d'habitants desservis.

Les débordements résultant d'une obstruction du réseau due à l'utilisateur ne sont pas pris en compte.

Entité de gestion	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	
	2018	2019
Ars	0	0
Boutiers St Trojan	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0	0
Chateauneuf sur Charente	0	0
Cherves-Richemont	0	0
Foussignac	0	0
Gensac la Pallue	0	0
Gimeux	0	0
Hiersac	0	0
Houlette	0	0
Jarnac	0	0
Les Métairies	0	0
Lignières Sonnevill	0	0

Louzac St André	0	0
Mérignac	0	0
Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	0	0
SIEAAC	1	0
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0
Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Même les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0
Triac Lautrait	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0

3.7. Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage

Le nombre de points du réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) correspond à ceux nécessitant au moins deux interventions par an (préventives ou curatives).

- Ce nombre est rapporté à 100 km de réseaux de collecte des eaux usées, hors branchements.

Entité de gestion	Nombre de points du réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) nécessitant au moins deux interventions par an (préventives ou curatives). Ce nombre est rapporté à 100 km de réseaux de collecte des eaux usées, hors branchements	
	2018	2019
Ars	0	0
Boutiers St Trojan	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0	0
Chateauneuf sur Charente	0	0
Cherves-Richemont	1	1
Foussignac	0	0
Gensac la Pallue	0	0
Gimeux	0	0
Hiersac	0	0

Houlette	0	0
Jarnac	3	8
Les Métairies	0	0
Lignières Sonnevile	0	0
Louzac St André	1	0
Mérignac	0	0
Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	1	0
SIEAAC	22	22
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0
Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Même les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	1	0
Triac Lautrait	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0

3.8. Renouvellement des réseaux

Taux moyen de renouvellement des réseaux :

- Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Entité de gestion	Taux moyen de renouvellement des réseaux	
	2018	2019
Ars	0	0
Boutiers St Trojan	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0	0,1
Châteauneuf sur Charente	0	0,1
Cherves-Richemont	0,63	0,6
Foussignac	0	0

Gensac la Pallue	0	0,02
Gimeux	0	0
Hiersac	0,03	0
Houlette	0	0
Jarnac	0,02	0,02
Les Métairies	0	0
Lignières Sonnevill	3,7	3,7
Louzac St André	0	0
Mérignac	0	0
Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	0	0
SIEAAC	0,14	0,26
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0
Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Même les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0
Triac Lautrait	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0

3.9. Indice de connaissance des rejets (255.3)

Partie A : 80 points nécessaires pour avoir les points des parties B et C		
A1	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...)	20 points
A2	Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	10 points
A3	Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	20 points
A4	Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	30 points
A5	Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	10 points

A6	Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	10 points
Partie B :		
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total		10 points
Partie C :		
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage		10 points

Points obtenus et valeur de l'indice par service :

Service	Nombre de points								Total
	A1	A2	A3	A4	A5	A6	Partie B	Partie C	
Ars	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Bréville	0	0	0	30	10	10	0	0	0
Chassors	0	0	0	30	10	10	0	0	0
Chateaufort sur Charente	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Cherves-Richemont	20	0	0	30	0	0	0	0	20
Gensac La Pallue	20	0	0	30	0	10	0	0	20
Gimeux	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Hiersac	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Houlette	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jarnac	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Lignières Sonnevile	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Louzac St André	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mérignac	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mesnac	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nercillac	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Segonzac	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SIEAAC	20	10	0	0	10	0	0	0	30
Genté	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Salles d'Angles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sigogne	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bourg Charente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Julienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Mainxe-Gondeville	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint Même les Carrières	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Triac Lautrait	20	0	0	0	0	0	0	0	20
Vibrac-Saint Simon	0	0	0	0	0	0	0	0	0

⇒ **Indice de connaissance des rejets (*) global pour l'année 2019 : 22**

(*) Calculé à partir des conformités des entités et pondéré par les capacités des stations en EH.

3.10. Durée d'extinction de la dette

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé.

Entité de gestion	Durée extinction de la dette
	2019
En Régie - Capital restant dû : 8 546 316 € - Epargne brute annuelle : 825 801 € (valeur 2019 avec recette majorée...)	10.3
En Affermage - Capital restant dû : 7 700 016 € - Epargne brute annuelle : 1 613 049 €	4.8

3.11. Taux d'impayés

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1. Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies navigables de France et la TVA liée à ces postes.

Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

Entité de gestion	Taux d'impayés	
	2018	2019
Ars	1,45%	1,80%
Boutiers St Trojan	0%	1,80%
Bréville	0%	1,80%
Chassors	0%	1,80%

AR PREFECTURE

016-200070514-20201210-D2020_0243-DE

Regu le 18/12/2020

Chateauneuf sur Charente	1,85%	3,72%
Cherves-Richemont	0,74%	0,78%
Foussignac	0%	1,80%
Gensac la Pallue	0%	1,80%
Gimeux	1,45%	1,80%
Hiersac	0,83%	1,65%
Houlette	0%	1,80%
Jarnac	1,6%	2,3%
Les Métairies	0%	1,80%
Lignières Sonnevile	3,12%	1,11%
Louzac St André	0%	1,80%
Mérignac	0%	1,80%
Mesnac	0%	1,80%
Nercillac	0%	1,80%
Segonzac	0%	1,80%
SIEAAC	1,23%	1,01%
Genté	0%	1,80%
Saint Fort sur le Né	0%	1,80%
Salles d'Angles	0%	1,80%
Sigogne	0%	1,80%
Bourg Charente	0%	1,80%
Julienne	0%	1,80%
Gondeville-Mainxe	0%	1,80%
Saint Même les Carrières	0%	1,80%
Saint Laurent de Cognac	0%	1,80%
Triac Lautrait	0%	1,80%
Vibrac-Saint Simon	0%	1,80%

3.12. Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'assainissement, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

- Nombre de réclamations écrites reçues : 8

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{Nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{Nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Entité de gestion	Nombre de réclamations	
	2018	2019
Ars	0	0
Boutiers St Trojan	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0	0
Chateauneuf sur Charente	0	5
Cherves-Richemont	0	0
Foussignac	0	0
Gensac la Pallue	0	0
Gimeux	1	0
Hiersac	0	0
Houlette	0	0
Jarnac	7	3
Les Métairies	0	0
Lignières Sonnevile	0	0
Louzac St André	0	0
Mérignac	0	0
Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	0	0
SIEAAC	77	0
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0

AR PREFECTURE

016-200070514-20201210-D2020_0243-DE
 Regu le 18/12/2020

Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Même les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0
Triac Lautrait	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0
Ars	0	0
Boutiers St Trojan	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0	0
Chateauneuf sur Charente	0	4.01
Cherves-Richemont	0	0
Foussignac	0	0
Gensac la Pallue	0	0
Gimeux	3.04	0
Hiersac	0	0
Houlette	0	0
Jarnac	2.89	1.23
Les Métairies	0	0
Lignières Sonnevile	0	0
Louzac St André	0	0
Mérignac	0	0
Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	0	0
SIEAAC	6.52	0
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0
Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Même les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0
Triac Lautrait	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2018	Exercice 2019
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	1 462 277,00	973 465,12
Montants des subventions en €	0,00	0,00
Montants des contributions du budget général en €	0,00	0,00

Détail des travaux engagés :

Entité de gestion	Nature des travaux	Montant	Subventions
Régie	Frais de maîtrise d'œuvre (Bassac, Mérignac) + travaux réseaux (territoire régie) étude diagnostique chassors/sigogne	154 378,25	0
	Achats de compresseur Louzac Saint André et Gensac la Pallue	8 363,77	0
	Travaux reprise de branchements + mise à la cote regards et tampons	33 915,34	0
Affermage	Solde travaux sur l'ex-sieaac	34 157,6	0
	Etude diagnostique - ex-sieaac	121 806,65	0
	Etude diagnostique - châteauneuf	9 232	0
	Frais de maîtrise d'œuvre + travaux réseaux (pont de chatenay à Cognac, Hiersac, rues de Cognac, Châteaubernard)	558 925,33	0
	Travaux reprise de branchements + mise à la cote regards et tampons	44 196,45	0
	Solde extension du réseau sur Châteauneuf - secteurs bourglioux/merlet/girard	8 489,73	0
Total		973 465,12	0

4.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

L'état de la dette au 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

A l'échelle de la Régie

		Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		8 546 316,69
Montant remboursé en €	en capital	590 181,97
	En intérêts	226 071,25

A l'échelle des délégations

		Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		7 700 016,06
Montant remboursé en €	en capital	693 425,92
	En intérêts	86 287,45

A l'échelle de Grand Cognac

		Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		16 246 332,75
Montant remboursé en €	en capital	1 283 617,89
	En intérêts	312 358,70

4.3. Amortissements

Pour l'année 2019, la dotation aux amortissements a été de 870 178,00 € (577 880,00 € en 2018).

Pour l'année 2019, la dotation aux amortissements a été la suivante :

	Exercice 2018	Exercice 2019
Régie (en €)	577 879,96	870 178,38
Délégations (en €)	1 694 375,44	1 523 466,34
Global (en €)	2 272 255,40	2 393 644,72

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Communes	Nature des travaux	Montant
Mérignac	Extension du réseau d'assainissement	410 000
Bassac	Création assainissement collectif sur Bassac avec transfert des effluents sur la station d'épuration de Saint Même les Carrières	445 000

4.5. Programmes pluriannuels de travaux adoptés

Entité	Nature des travaux	Montant
Pas de programme pluriannuel		

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'assainissement

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte : les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté, les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2019, le service a reçu 24 demandes d'abandon de créance. Le montant des abandons de créances ou de versement à un fond de solidarité (VP.119) s'est élevé à : 2410.12 Euros.

	2018	2019
Régie		
(Ars, Boutiers St Trojan, Bréville, Chassors, Foussignac, Gensac la Pallue, Gimeux, Houlette, Les Métairies, Louzac St André, Mérignac, Mesnac, Nercillac, Segonzac, Genté, St Fort sur le Né, Salles d'Angles, St Laurent de Cognac, Sigogne, Vibrac - Saint Simon, Bourg Charente, Julienne, Gondeville-Mainxe, St Même les Carrières, Triac-Lautrait)		
Nombre de demandes d'abandon de créances	0	2
Montant accordé en €	0,00€	1 685,12€
Chateaufort sur Charente		
Nombre de demandes d'abandon de créances	0	0
Montant accordé en €	0,00€	0,00€
Cherves Richemont		
Nombre de demandes d'abandon de créances	3	2
Montant accordé en €	170,58€	249,00€
Hiersac		
Nombre de demandes d'abandon de créances	0	0
Montant accordé en €	0,00€	0,00€
Jarnac		
Nombre de demandes d'abandon de créances	0	0
Montant accordé en €	0,00€	0,00€
Lignières Sonnevill		

	2018	2019
Nombre de demandes d'abandon de créances	0	-
Montant accordé en €	0,00€	13,00€
SIEAAC		
Nombre de demandes d'abandon de créances	25	20
Montant accordé en €	1 650,76	463,00€

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Pas d'opération de coopération décentralisée pour l'exercice 2019 (Pas d'opération en 2018)

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

6.1. A l'échelle du territoire de Grand-Cognac

		Exercice 2019
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	555.54 km
VP.056	Nombre d'abonnés	23 789
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	6 289 905.83
	<i>Dont à l'échelle de la Régie</i>	1 853 837.07
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	2 410.12
	<i>Dont à l'échelle de la Régie</i>	1 685.12
VP.068	Volume facturé	2 611 952
VP.182	Encours total de la dette	16 246 332.75
	<i>Dont à l'échelle des affermage</i>	7 700 016.06
	<i>Dont à l'échelle de la Régie</i>	8 546 316.69
DC.185	Montant financier des travaux engagés	973 465.12
	<i>Dont à l'échelle des affermage</i>	196 657.37
	<i>Dont à l'échelle de la Régie</i>	776 807.76
Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	50 920
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	26
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2.60
Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99.7
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	82
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	En attente de la décision des Services de la Police de l'eau
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	En attente de la décision des Services de la Police de l'eau
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	En attente de la décision des Services de la Police de l'eau
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	En attente de la décision des Services de la Police de l'eau
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0009
	<i>Dont à l'échelle de la Régie</i>	0.0029
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité : à l'échelle des affermage	4.8
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité : à l'échelle de la Régie	10.3

AR PREFECTURE

016-200070514-20201210-D2020_0243-DE

Regu le 18/12/2020

6.2. A l'échelle des entités de gestion

Année 2019		Ars	Boutiers St Trojan	Bréville	Chassors	Chateauf neuf sur Charente	Cherves Richemont	Foussignac	Gensac la Pallue	Gimeux	Hiersac	Houlette	Jarnac	Les Métairies	Lignières Sonneville	Louzac St André	Mérignac
Variables de performance																	
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	11.883	13.789	2.356	14.526	23.017	20.794	16.096	39.38	9.24	15.604	0.15	37.59	11.817	3.874	4.092	3.48
VP.056	Nombre d'abonnés	317	540	66	466	1 247	668	247	730	315	509	3	2 421	275	122	201	114
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation					336 073.30€	153 014.30€				99 994.94€		511 993,55		27 315.00		
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité					0.00€	249.00€				0.00€		0.00€		13.00€		
VP.068	Volumes facturés (m3)	24 491	51 305	4 903	40 040	105 932	56 485	24 421	56 968	26 844	46 359	0	228 747	19 568	11 906	20 865	12 438
Indicateurs descriptifs des services																	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	729	1 499	167	1 072	3 603	1 314	568	1 590	725	1 049	10	4 612	633	617	520	262
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	9.35		98.00	0.00	0.00	0.00	135.00		0.00	0.00	0.00
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (1 ^{er} janvier 2020)	2.65	2.52	2.46	2.38	2.92	2.99	2.91	2.59	2.66	2.62	0.00	2.41	2.75	2.91	2.37	2.92
Indicateurs de performance																	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100	100	95	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	95
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	75	90	80	100	75	53	88	105	86	73	31	90	70	71	25	37
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité					0.00	0.0044				0.00		0.00		0.0011		
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0	0	0	0.1	0.1	0.6	0	0.02	0	0	0	0.02	0	3.7	0	0
P255.3	Indice de connaissance des rejets	20	0	0	20	20	20		20	20	20	0	20		20	0	0
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	3.72%	0.78%	1.80%	1.80%	1.80%	1.65%	1.80%	2.30%	1.80%	1.11%	1.80%	1.80%
P258.1	Taux de réclamations	0	0	0	0	4.01	0	0	0	0	0	0	1.23	0	0	0	0

Année 2019		Mesnac	Nercillac	Segonzac	SIEAAC	Genté	Saint Fort sur le Né	Salles d'Angles	Sigogne	Bourg Charente	Julienne	Gondeville-Mainxe	Saint Même les Carrières	Saint Laurent de Cognac	Triac Lautraît	Vibrac-St Simon
Variables de performance																
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	6.333	7.856	12.138	210.902	17.857	6.412	8.244	6.137	7.225	4.107	1.067	11.9	13.884	7.54	6.249
VP.056	Nombre d'abonnés	147	254	624	11 984	322	124	277	379	149	127	46	338	371	185	221
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation				3 307 677.67€											
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité				463.00€											
VP.068	Volumes facturés (m3)	14 524	21 321	55 148	1 580 644	26 954	7 406	23 542	32 976	17 841	10 589	3 968	25 401	31 250	16 246	12 870
Indicateurs descriptifs des services																
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	338	584	1 050	24 181	741	285	637	872	343	292	106	777	853	426	465
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0	0	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	0.00	0.00	0.00	875.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (1 ^{er} janvier 2020)	2.82	2.48	2.66	2.52	2.97	2.97	2.97	2.35	3.17	3.17	3.17	2.85	2.72	2.75	3.10
Indicateurs de performance																
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100	71	100	100	100	80	100	100	100	100	105	115	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100	100	100	En attente de la décision du Service de la Police de l'eau	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100	100	100	En attente de la décision du Service de la Police de l'eau	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100	100	100	En attente de la décision du Service de la Police de l'eau	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100	100	100	En attente de la décision du Service de la Police de l'eau	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité				0.0003											
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0	0	0	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0	0	0	0.26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P255.3	Indice de connaissance des rejets	0	0	0	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	1.80%	1.80%	1.80%	1.01%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%
P258.1	Taux de réclamations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

AR PREFECTURE

016-200070514-20201210-D2020_0243-DE

Regu le 18/12/2020